

La pauvreté épargne de plus en plus les gens âgés pour s'abattre sur les plus jeunes

Presse Canadienne
OTTAWA

Les personnes âgées ont été épargnées par la pauvreté dans une proportion inégale, en 1992, grâce aux différents programmes de retraite gouvernementaux, affirme le Conseil national sur le bien-être social dans un document d'analyse.

Moins d'une personne âgée sur cinq, soit 18,6 p. cent, vivait alors dans la pauvreté, comparativement à une sur trois en 1980, précise l'agence gouvernementale, dont le rôle est de conseiller Ottawa en terme de politique sociale.

Le taux de pauvreté au sein du troisième âge a continué de régresser durant la récession du début des années 90, tandis que la misère frappait de plus en plus durement les tranches plus jeunes de la population, particulièrement les enfants.

Cette conclusion s'avère significative, certains groupes sociaux laissant entendre que la façon de lutter contre la pauvreté infantile est de garantir aux enfants un revenu annuel du type de celui qui est accordé aux personnes âgées.

Le ministre fédéral des Ressources humaines Lloyd Axworthy envisagerait d'ailleurs de combiner les programmes sociaux fédéraux et provinciaux aux enfants afin de leur assurer une telle sécurité.

Chez les personnes âgées,

Variations de la pauvreté chez les aînés



Année	Nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté	Taux
1980	731 000	33,6%
1981	733 000	33,0
1982	643 000	28,5
1983	719 000	30,9
1984	669 000	27,9
1985	669 000	27,0
1986	637 000	24,9
1987	627 000	23,8
1988	634 000	23,4
1989	599 000	21,4
1990	554 000	19,3
1991	590 000	20,0
1992	564 000	18,6

Source: Statistique Canada (PC)

même celles qui vivaient sous le seuil de pauvreté n'étaient pas si pauvres: les plus jeunes connaissaient une plus grande misère que leurs aînés.

Les membres du troisième âge tiraient 90 p. cent de leurs revenus de la pension de la sécurité de la vieillesse ainsi que des régimes de pension du Canada et des rentes du Québec.

Non à la TVA

Les provinces s'entendent pour dire qu'elles y perdraient et devraient augmenter les impôts

Presse Canadienne
VANCOUVER

Les ministres des Finances des provinces canadiennes ont rejeté hier l'idée de taxe de vente nationale lancée la veille par Ottawa, mais leur homologue fédéral, Paul Martin, s'est dit confiant de voir un nouveau projet mis en place dès cet automne.

À l'issue d'une conférence à huis clos de deux jours, les ministres des Finances d'Ottawa, des provinces et des territoires sont convenus de renvoyer le projet initial à leurs analystes respectifs, et d'en reparler à l'automne.

Ottawa est en faveur d'une taxe de vente nationale de 10 p. cent sur la valeur ajoutée (TVA) afin de remplacer la TPS et les taxes de vente provinciales.

Cette taxe s'appliquerait probablement aux biens et services actuellement épargnés par la plupart des taxes provinciales, notamment les produits alimentaires et les médicaments d'ordonnance.

Les provinces et Ottawa se diviseront sur les bénéfices de cette taxe dans une proportion de 60 et 40 p. cent respectivement, mais celle-ci ne générerait pas autant

d'argent que la TPS et les taxes de vente provinciales actuelles.

Les gouvernements pourraient toutefois compenser les pertes en imposant deux impôts sur le revenu, un prélevé par Ottawa, l'autre par les provinces.

Lors de la conférence de Vancouver, M. Martin a avancé que les Canadiens souhaitaient une taxe de vente nationale unique afin de remplacer la TPS, détestée depuis son entrée en vigueur, et l'ensemble bigarré de taxes de vente provinciales.

Les provinces ne l'ont pas vu du même oeil.

Le Québec y perd

Le ministre québécois des Finances, André Bourbeau, a estimé à un milliard de dollars les sommes que pourrait perdre le Québec à la suite d'un réajustement des taxes de vente, ce qui rendrait crucial l'adoption d'un nouvel impôt sur le revenu afin de combler la différence.

«Notre politique est de réduire les impôts sur le revenu personnel, pas de les augmenter. Nous avons donc un problème», a-t-il déclaré.

Le ministre des Finances de l'Ontario, Floyd Laughren, a lais-



Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui s'entretient ici avec un adjoint, demeure confiant d'en arriver à une entente avec les provinces, à l'automne.

PHOTO PC

Les musiciens du 22e font leurs adieux

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

Le groupe Musique du Royal 22^e Régiment va se produire pour une dernière fois, le 5 juillet prochain, à la Citadelle de Québec. Pour les nombreux amateurs du Concert sous les Étoiles, ce sera une chance ultime d'entendre les gars du 22^e, qui subissent les coupes du ministère de la Défense.

Le concert champêtre débutera à 19 h, dans les jardins de la Citadelle. Les organisateurs ont choisi cette date pour attirer les touristes qui sont nombreux à cette période de juillet.

Le spectacle débutera avec la Cérémonie de la retraite, exécutée par la spectaculaire Garde en Rouge.

La compagnie Franche de la Marine, unité fidèlement reconstituée de l'époque de la Nouvelle-France, doit y ajouter une ambiance empreinte de poudre de mousquet. Les canons de la Citadelle vont tonner, promet le lieutenant J. Veilleux.

Le 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada prêter son concours à l'apothéose du concert, avec l'*Ouverture de 1812*, de Tchaïkovsky.

Le programme de la soirée sera diversifié, allant de pièces populaires aux classiques en passant par des thèmes de cinéma. Le public aura droit, bien sûr, à la traditionnelle marche *Vive la Canadienne*.

Une longue histoire
C'est avec nostalgie que le directeur musical, le capitaine Denis Bernier, et ses trente-six musiciens, se rappelleront la longue histoire de Musique du 22^e.

C'est le 24 juillet 1922 que le groupe a été formé. Depuis, le prestige et la popularité de ce groupe de musique canadienne-française ne cesse de s'accroître, partout à travers le monde. Musique du 22^e était là pour commémorer le 40^e anniversaire du débarquement de Normandie.

Les musiciens du 22^e ont également joué aux couronnements de Georges VI et de la reine Elisabeth II. De plus, Musique du 22^e a été de tous les grands événements, comme le Sommet de la Francophonie et la visite du pape Jean-Paul II, en 1984. La liste des grands événements auxquels Musique du 22^e a participé est longue, puisque le groupe tire sa révérence après 72 ans d'activité.

En plus des marches militaires, le répertoire comprend des fantasies sur des airs folkloriques, des adaptations d'oeuvres classiques, des musiques de film et même du jazz.

C'est un concert de fête, un concert d'adieu, au prix modique de 5\$. Les profits sont versés à la Fondation du général Vanier. Les enfants de moins de douze ans sont admis gratuitement. Les chaises de parterre sont les bienvenues. Les billets sont en vente sur le réseau Billetech.

La pauvreté par province en 1992

Le Conseil national sur le bien-être social estime pauvre un individu ou une famille qui consacre plus de 56,2 pour cent de son revenu brut à se nourrir, se loger et s'habiller.

Province	Familles		Personnes seules		Ensemble de la population	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve	28 000	18,3	16 000	39,4	113 000	20,0
Île-du-Prince-Édouard	3 000	7,5	5 000	31,3	14 000	10,8
Nouvelle-Écosse	34 000	14,0	46 000	44,4	148 000	17,2
Nouveau-Brunswick	23 000	11,7	26 000	37,1	97 000	13,8
Québec	288 000	14,9	399 000	44,8	1 229 000	18,0
Ontario	311 000	11,2	372 000	30,7	1 334 000	13,3
Manitoba	40 000	14,4	56 000	43,2	198 000	19,1
Saskatchewan	35 000	13,6	41 000	34,4	161 000	17,1
Alberta	110 000	16,2	118 000	35,8	489 000	19,4
Colombie-Britannique	119 000	13,4	168 000	31,6	537 000	16,4
CANADA	991 000	13,3	1 247 000	36,2	4 320 000	16,1

Source: Statistique Canada

10,3 p. cent des Québécois sont des assistés sociaux

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

Le Québec compte 741 400 assistés sociaux, soit 10,3 p. cent de sa population totale, révèle un document d'analyse du Conseil national sur le bien-être social.

Le Québec arrive en sixième position pour ce qui est du pourcentage d'assistés sociaux par rapport à la population, derrière les Territoires du Nord-ouest, l'Ontario, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Les Territoires remportent la palme. Environ 17,7 p. cent de la population de 62 700 habitants touchent des prestations d'aide sociale.

L'Ontario devance Terre-Neuve. On y dénombre 1 287 000 d'assistés sociaux, sur une population totale de 10 705 200 habitants, soit 12,0 p. cent de la population.

Les Maritimes

Terre-Neuve suit: on y compte 68 100 bénéficiaires, soit 11,7 p. cent de la population. Vient la Nouvelle-Écosse avec 98 700 bénéficiaires, soit 10,7 p. cent de la population. Puis, le Nouveau-Brunswick, avec 78 100 bénéficiaires. En pourcentage, cela représente 10,4 p. cent de la population chiffrée à 750 000 personnes.

Le coût des programmes d'aide sociale est phénoménal. Le Conseil national sur le bien-être social le chiffre à 16 milliards pour l'exercice 1992-93. Le gouvernement fédéral a versé 7,4 milliards pour assurer le coût de ces programmes, mais la quote-part du fédéral s'est considérablement atténuée depuis 1990, note le Conseil.

Ainsi, l'Ontario estimait qu'en 1992-93, Ottawa ne payait plus que 28 p. cent de la totalité des frais, par suite du gel imposé en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. La Colombie-Britannique,

pour sa part, signalait dans son discours du budget, l'an dernier, que le fédéral limitait sa contribution à environ 36 p. cent. Pour l'Alberta, la perte des transferts fédéraux s'élevait à plus de 80 millions à la fin de 1992.

Les plus pauvres sont les enfants

Le Conseil note que 37 p. cent de tous les assistés sociaux sont des enfants à charge de moins de 18 ans.

Cet organisme relève également qu'il y a un nombre grandissant de chefs de famille seuls dont l'aide sociale est la seule source de revenu.

«Il semble irréaliste de s'attendre à ce que toutes les mères seules ayant des enfants d'âge préscolaire se trouvent un emploi décent», poursuit le document de travail.

Dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, «il est plus avantageux économiquement pour les mères seules de vivre de l'assistance sociale que de travailler».

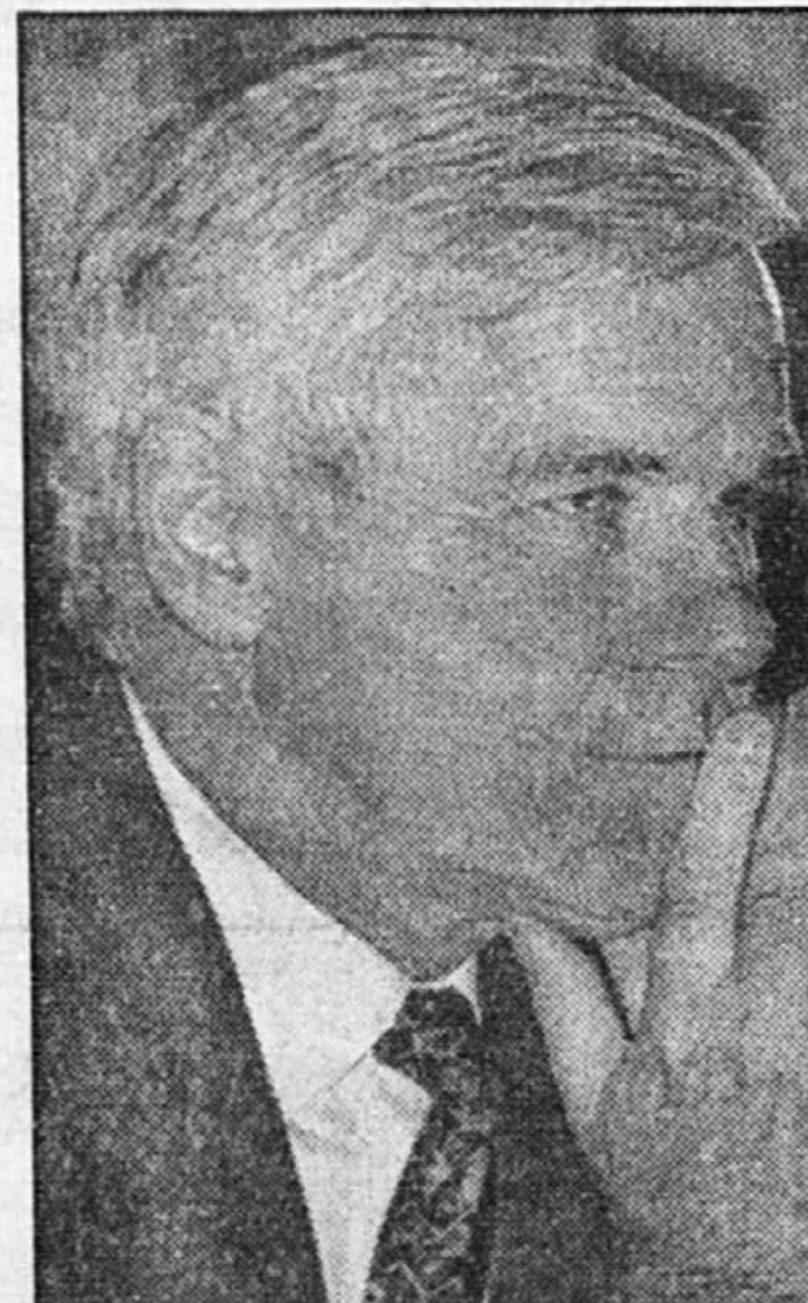
Comme solution à ce dilemme, le Conseil propose des services de garderie «entièrement subventionnés».

On note également que le coût de l'aide sociale pourrait être réduit si les parents ayant la garde de l'enfant avaient le droit «à une pension alimentaire raisonnable».

Le Conseil propose aussi des formules révisées d'assurance-chômage et d'assistance sociale. L'assurance-chômage devrait demeurer la «première ligne de défense des gens qui perdent leur emploi».

Quant à l'aide sociale, elle devrait être une solution de dernier recours pour les gens ne disposant d'aucune autre source de revenu.

Avant de s'engager à fond de train dans une réforme radicale des programmes sociaux, le Conseil incite le gouvernement fédéral à créer des emplois.



Floyd Laughren, de l'Ontario, accuse Ottawa de vouloir flouer les contribuables.



Elizabeth Cull est persuadée que l'offre fédérale se traduirait par une hausse des impôts.

Seul un Québécois sur cinq juge qu'une majorité simple au référendum suffirait à déclencher l'indépendance

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un Québécois sur cinq seulement est d'avis qu'une simple majorité des voix à un référendum serait suffisante pour permettre d'enclencher le processus devant mener à l'indépendance du Québec, selon un sondage CROP réalisé pour le compte du Conseil du patronat (CPO).

Ainsi donc, 19 p. cent des gens interrogés croient qu'un référendum gagné avec 50 p. cent des suffrages plus un validerait le processus d'accession du Québec à l'indépendance.

Par ailleurs, 36 p. cent des répondants exigeraient 66 p. cent et plus des voix pour permettre l'indépendance. Entre ces deux extrêmes, on retrouve la ventilation

suivante: 11 p. cent en faveur de 50-55 p. cent des votes, 14 p. cent entre 56 et 60 p. cent et 12 p. cent entre 61 et 65 p. cent de l'ensemble des voix exprimées à un référendum.

Le sondage a été mené à la mi-juin auprès de 1008 Québécois et la question se lisait comme suit: «Advenant un référendum sur l'indépendance du Québec, quel pourcentage des votes devrait recueillir cette option, selon vous, pour enclencher le processus menant à l'indépendance du Québec?»

Le président du CPO, Ghislain Dufour, s'est montré satisfait de ce résultat qui, comme les autres obtenus depuis trois ans, va dans le même sens.

«Tout cela va à l'encontre de l'opinion soutenue par certains et selon laquelle il serait suffisant

que l'option indépendantiste recueille 50 p. cent plus un des votes lors d'un référendum», a dit M. Dufour.

«Sondage après sondage, les Québécois rejettent une telle hypothèse et plus la perspective d'un référendum devient plausible, plus les Québécois haussent la barre.»

Le président du CPO a ajouté qu'à la lumière de ces opinions populaires, il devient nécessaire de modifier la Loi sur la consultation populaire, pour refléter clairement la volonté des citoyens.

«Autrement, a-t-il conclu, on pourrait se réserver des jours difficiles si un éventuel référendum favorable à l'indépendance ne devrait être remporté que par une majorité de 51 ou 52 p. cent des voix.»

Le Forum national sur la santé est reporté à octobre prochain

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

Ottawa a reporté jusqu'en octobre le lancement du Forum national sur la santé, qui sera présidé par le premier ministre Jean Chrétien, afin de négocier une entente avec les provinces sur son mandat, son plan de travail et sa composition.

Promis dans le livre rouge libéral, le Forum national sur la santé doit «élaborer une nouvelle vision du système de santé canadien» en fonction du vieillissement de la population, des nouvelles technologies et de la croissance des coûts.

Les provinces se sont toutefois opposées au projet original d'Ottawa, qui avait fait fi de leur volonté de participer à cet exercice de consultation. Les provinces ont fait valoir qu'elles sont responsables de l'administration et de la gestion des soins de santé.

Le ministre de la Santé, Diane Marleau, a indiqué hier que les provinces participeraient à l'élaboration du plan de travail du Forum au cours des mois d'été. Dorénavant, ce sera le bureau du premier ministre qui assurera la liaison avec les provinces et non plus le ministre, dont les efforts n'ont pas abouti.

Dans une lettre adressée à Mme Marleau le 20 juin dernier, le ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse, Ronald Stewart, qui écrit au nom de ses homologues provinciaux, souligne le refus des provinces d'entériner l'initiative fédérale dans sa forme originale et demande à Ottawa de reporter à l'automne le lancement du Forum.

Selon le ministre fédéral de la Santé, le Forum doit être composé «de 20 citoyens ayant eu l'occasion de se familiariser avec le système de santé». Il pourra s'agir d'économistes, de professionnels

de la santé et d'utilisateurs. Le premier ministre doit en assumer la présidence, tandis que son ministre de la Santé en sera le vice-président.

Mme Marleau a indiqué hier que les membres du Forum seront choisis au cours de l'été par le gouvernement fédéral. Reste à déterminer le rôle des provinces et de préciser le mandat et le plan de travail du Forum, qui devait tenir sa première réunion publique en juin ou juillet. Le Forum disposera d'un budget de 12 millions.

Le Forum doit publier des rapports et des recommandations sur la réforme du système de santé, à la suite de consultations publiques. Mais la Conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé continuera d'être le principal corps décisionnel intergouvernemental pour le renouvellement du système de santé, assure le ministre.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Ukraine: élections doubles

Imaginons que quelques années après l'accession du Québec à l'indépendance, les citoyens du nouvel État sont appelés aux urnes. Le gouvernement sortant, celui qui a réalisé la souveraineté, est reporté au pouvoir. Mais une forte majorité d'électeurs habitant à l'ouest de la rue Saint-Laurent appuient un parti favorisant le rapprochement avec Ottawa. Et Westminster veut carrément être annexée au Canada...



A quelques considérations politico-géographiques près, c'est un peu ce qui vient de se produire en Ukraine, au premier tour des élections présidentielles du dernier week-end.

Le scrutin opposait deux Léonid: Kravtchouk, président sortant issu de l'ancien sérail communiste; et Koutchma, ex-premier ministre qui avait démissionné après six mois d'exercice. Le premier a été carrément plébiscité dans tout l'Ouest du pays. Le second a remporté une victoire moins éclatante, mais victoire quand même, dans l'Ukraine orientale et méridionale. Notamment dans la péninsule de Crimée, où le score, selon la commission électorale, s'établit comme suit: 82 p. cent pour Léonid Koutchma, 7 p. cent pour Léonid Kravtchouk.

Près de trois ans après avoir déclaré son indépendance et précipité l'agonie de l'URSS, l'Ukraine est un pays coupé en

deux. Le premier tour des présidentielles confirme que cette coupure s'est aggravée avec le temps. Le clivage suit une ligne ethnique: l'Ukraine compte 52 millions d'habitants, dont 22 p. cent sont des Russes d'origine. Comme d'autres pays fraîchement arrachés à l'empire soviétique, le nouvel État a commencé par afficher son identité, ignorant du coup celle de sa minorité russe, associée à l'ancien occupant. Kravtchouk a tenté de corriger le tir pendant la campagne électorale. Il a notamment promis que le russe serait réhabilité au rang de langue officielle. Mais, selon toute probabilité, c'était trop peu, trop tard.

Cela dit, le clivage ukrainien est plus que culturel; il est d'abord et avant tout économique. Comme d'autres pays émergents du communisme, l'Ukraine fait face à une hausse des prix vertigineuse. Le taux d'inflation annuel atteint 6 000 p. cent. La différence, c'est que dans les autres pays de l'ex-bloc, la poussée inflationniste constitue l'effet secondaire et temporaire du passage à l'économie de marché. En Ukraine, ce passage n'a même pas été amorcé. L'économie repose toujours sur les structures rouillées du communisme. Et la monnaie locale, qui symbolisait, il n'y a pas si longtemps, la fierté nationale, vaut à peine le papier sur lequel elle est imprimée.

Fait significatif, le mouvement Roukh, qui a incarné le nationalisme ukrainien à la veille de l'indépendance, n'avait même pas de candidat aux présidentielles. Et la question du rapprochement avec Moscou s'est retrouvée tout naturellement au

coeur de la campagne électorale. Bref, trois ans plus tard, le nationalisme ukrainien n'est plus tout à fait ce qu'il était.

Lorsqu'ils ont entériné l'indépendance de l'Ukraine, « les gens n'avaient pas voté pour un nationalisme tombé du ciel comme un blitzkrieg, mais pour du saucisson, du pain, des réformes, contre le centralisme moscovite, contre les chars et Gorbatchev », note une journaliste ukrainienne citée par l'hebdomadaire *Courier International*. Selon elle, le mouvement nationaliste s'est discrédité parce qu'il n'a pas compris cette réalité et qu'il s'est contenté de « carburer » à la symbolique culturelle.

Depuis qu'elle a accédé à l'indépendance, l'Ukraine a dépensé l'essentiel de ses énergies à stabiliser ses rapports avec Moscou. Avec un certain succès, puisque malgré la gravité des différends, notamment au sujet du partage de la flotte de la mer Noire, la confrontation n'a jamais dépassé le niveau diplomatique. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'affrontement armé avec Moscou, c'est peut-être la plus grande réussite ukrainienne. Mais pendant ce temps, l'économie du pays a été laissée à l'abandon, à un point tel que vues de Kiev, les conditions dans lesquelles vit aujourd'hui la Russie paraissent enviables. Raison de plus pour accentuer les clivages régionaux de l'Ukraine. Léonid Kravtchouk, qui a devancé son adversaire de six points au premier tour des présidentielles, verra au deuxième tour, en juillet, quel sera le prix politique de cette négligence.

Agnès GRUDA

La résistance

Cette fois, c'est sérieux. On n'a pas vu souvent, au Canada, l'Église catholique aux prises avec une aussi grave contestation collective dans ses propres rangs que celle déclenchée par la récente lettre de Jean-Paul II sur le sacerdoce et les femmes.



Nulle commune mesure avec les défections individuelles qui, depuis une trentaine d'années, ont vidé les églises et décimé le clergé. Ni avec les protestations tonitruantes de féministes plus enclines à dénoncer, de l'extérieur, une institution dominée par des hommes qu'à y adhérer personnellement.

La démarche amorcée cette semaine par le groupement « Femmes et ministères » est d'une toute autre venue. Tant par le milieu dont elle émane que par le ton employé et le but visé. Le message, publié mercredi à l'intention de la Conférence des évêques catholiques du Canada, provient de 725 personnalités, dont plusieurs prêtres et théologiens qui sont loin d'être des contestataires patentés. Au contraire. On note, chez les signataires, beaucoup d'hommes et de femmes, qui assument des responsabilités importantes au sein de l'Église, certains dans l'entourage immédiat de quelques évêques.

Paradoxalement, la gravité de la situation se mesure aussi par le style ferme, mais modéré et respectueux, de leur missive. Pas de menace de démission, ni de rupture fracassante. Mais bien un appel à un espace de liberté et de dialogue qu'ils estiment fondé sur des valeurs inspirées de l'Évangile et qu'ils affirment vouloir explorer « en communion » avec l'Église.

Pas de prise de position définitive, non plus, sur un objectif à atteindre à tout prix qui serait l'ordination des femmes. Tout au plus l'expression d'un très profond malaise face à la volonté du pape de fermer ce dossier du haut de son autorité, mais sur lequel ils réclament sereinement le droit de poursuivre leur réflexion.

Cette contestation de l'intérieur pose à l'épiscopat local le plus grave défi auquel il ait eu à faire face depuis longtemps. Ce ne sont plus des adversaires qui contestent, mais ses fidèles les mieux articulés qui lui disent qu'« obéir, c'est aussi résister ».

Pierre GRAVEL

PENDANT UN DES CESSER-LE-FEU, AUTOUR DE SARAJEVO.



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Enseigner: une réalité sous-estimée

En réaction à la chronique de Lyliane Gagnon du 7 mai dernier, intitulée « Pas le goût de travailler », les syndicats d'enseignants regroupés au sein de la CEQ ont fait circuler une pétition qui a été signée par 10 146 de leurs membres. Nous publions ici cette pétition, présentée sous forme de lettre ouverte.

Les enseignants et enseignantes ont fait l'objet, dernièrement, dans les médias, d'attaques parfois virulentes. Nous voudrions, dans ces quelques lignes, vous dépendre à grands traits notre réalité et vous la faire partager. Un enseignant, un jour, parlait de notre métier comme « d'une douloureuse passion ». En effet, l'amour de la profession et des élèves se conjugue avec les frustrations quotidiennes, les entraves de toute nature, les moyens qui diminuent à mesure que croissent les exigences...

Ce qui fonde l'intérêt, la passion pour ce travail, ce qui fait qu'on le garde, qu'on le choisit de nouveau, qu'on s'acharne à le défendre, c'est la relation profondément humaine qu'il permet d'établir avec les élèves. Le motif principal de satisfaction à l'égard du métier s'incarne donc en son cœur même.

Mais deux motifs principaux contribuent à l'insatisfaction qu'il peut générer chez nous qui le vivons au quotidien. D'abord, le fait qu'il soit principalement vécu dans la solitude, voire dans l'isolement. Ensuite et surtout, le fait qu'il soit si peu reconnu et, dans bien des cas, si franchement dénigré. On n'en retient jamais que la partie visible. On ignore ce qu'il suppose, en dehors de la classe, d'heures effectivement consenties à préparer, corriger, chercher des idées, des trucs, des machines qui font que « ça marchera ». On ignore surtout ce qu'il suppose d'heures confisquées, envahies par les difficultés scolaires de l'un, les problèmes émotifs de l'autre, par des résultats médiocres et des attentes déçues.

On ne tiendra évidemment jamais compte non plus des études poursuivies, du perfectionnement consenti le soir, les fins de semaine, l'été. Pourtant combien d'entre nous ont ainsi consa-

cré et consacrent toujours une bonne part de leurs loisirs... à l'étude.

S'il fallait ne faire valoir que quelques arguments à la défense des journées pédagogiques, nous choisirions de dire qu'elles permettent justement de rompre l'isolement et de réaliser concrètement à l'école cette concertation si unanimement saluée sur d'autres terrains. Au-delà du travail indispensable que nous réalisons chacun dans notre classe, l'école n'en demeure pas moins une oeuvre commune qui se construit, entre autres, lors de ces journées pédagogiques. Celles-ci favorisent le travail d'équipe, renforcent les liens professionnels et contribuent à l'amélioration des pratiques d'enseignement, des conditions d'apprentissage des élèves et, souvent, des relations avec les parents.

Nous faisons tous les jours tout ce que nous pouvons pour tous les élèves qui nous sont confiés, mais nous avons besoin de moyens et nous avons besoin d'estime.

Un simulacre de consultation

Le 8 septembre 1992, l'avenue du Parc, une avenue commerciale conventionnelle d'un quartier résidentiel de Montréal, est transformée en véritable « autoroute », scindant de façon critique tout le quartier. Ce qui était annoncé comme un projet d'amélioration du transport en commun s'est avéré être un aménagement routier complexe avec une voie centrale réversible, dangereuse pour tous, qui favorise en plus l'afflux des véhicules au centre-ville.

Cet aménagement entraîne des problèmes de sécurité, de circulation et de stationnement, qui perturbent tout l'équilibre du secteur. Les résidents constatent et subissent un dysfonctionnement global des rues avoisinantes, à Montréal comme à Outremont. Et la vitalité commerciale de l'avenue du Parc, déjà frappée par la récession économique, est carrément mise en péril par un stationnement devenu trop restrictif.

Dès le départ, les résidents des rues Hutchison et Jeanne-Mance ont réagi massivement et très négativement au projet tel qu'implanté. Tout en étant favorables à l'amélioration du transport en commun, ils craignaient les effets



Dès le départ, le projet de voie réservée a été contesté par plusieurs.

pervers de cet aménagement sur la sécurité dans le quartier.

À la suite des manifestations de mécontentement des citoyens, un comité de travail, constitué de représentants des résidents et d'experts de la ville de Montréal, a été mis sur pied. Son objectif était de formuler des recommandations destinées à contrôler la circulation, la fréquence, la densité et la vitesse des véhicules et à résoudre les problèmes de sécurité et de stationnement. Les citoyens ne demandaient pas de faveurs. Ils voulaient retrouver la qualité du quartier, telle qu'elle existait avant le 8 septembre 1992.

À partir du 15 octobre de cette année-là, les citoyens ont accepté, en toute bonne foi, de participer à cette expérience assez innovatrice, avouons-le, puisqu'elle les mettait en interaction avec des experts de la Ville qui se succédaient suivant les sujets discutés.

En définitive, deux ans plus tard, les mesures correctrices apportées par la

Ville demeurent bien en deçà des attentes légitimes des citoyens. Elles ne règlent pas la plupart des problèmes fondamentaux pour lesquels les citoyens se sont mobilisés. L'avenue du Parc, artère d'une importance majeure dans la formation de Montréal, demeure toujours une « autoroute » qui divise le quartier, ses activités et ses communautés. Les petits commerces ferment un à un. Aucun des problèmes de circulation n'a été résolu sur la rue Jeanne-Mance, où il y a pourtant plusieurs écoles et où habitent de nombreux enfants. Les arrêts à l'intersection des rues Bernard et Hutchison demandés pour garantir la sécurité des piétons n'ont pas été posés (malgré une pétition ultérieure de 520 signatures). L'implantation prochaine des zones de stationnement réservé pour les résidents ne changera en rien le chaos du stationnement sur l'avenue du Parc. Les mesures mises en place sont pour la plupart peu efficaces parce qu'elles nécessitent un contrôle policier continu qui n'est pas assuré. Enfin, l'évaluation de ces mesures dans le cadre du comité, pourtant convenue avec la ville de Montréal, n'a pas été effectuée.

De nombreux efforts ont été fournis bénévolement par les citoyens. Ceux-ci souhaitent, encore aujourd'hui, une solution plus respectueuse de l'environnement urbain qui concilierait les intérêts des usagers des autobus (dont ils sont) et les besoins des citoyens qui ont choisi de vivre dans ce quartier. Leur qualité de vie en ville est sérieusement compromise par un réaménagement routier qui, dans la réalité, contredit le plan d'urbanisme de la ville de Montréal.

J. AUGER, M. DUBUC, M. D. LeBLANC, J. CHARBONNEAU, C. SCHIRARDIN, L. FAUTEUX, A. CHÉLIN, E. GEVAERT, A. WINTER, G. DUBUC, G. LANOUETTE
résidentes et résidents des rues Jeanne-Mance et Hutchison

Oui, les commissions scolaires ont bel et bien un avenir!

Monsieur Claude Masson,

■ Dans votre éditorial du 18 juin, vous nous demandiez si les commissions sco-

laires ont un avenir. Pour nous, la réponse est claire et c'est oui!

Oui, parce qu'elle ont su relever et relever encore avec compétence toute une série de défis que lui pose la société. Comme vous le mentionnez, elles ont relevé avec succès le défi du regroupement scolaire; il faut se rappeler qu'à l'origine, il y avait une commission scolaire dans chacune des municipalités du Québec. Aujourd'hui, il y en a dix fois moins et elles réussissent à assurer des services comparables d'un milieu à un autre.

Nécessaire, il y a trente ans, pour assurer l'accessibilité de tous les Québécois à des services éducatifs, la centralisation des décisions en matière d'éducation comme dans d'autres domaines (on l'a vu dans la saga du démantèlement de l'Hôtel-Dieu...) n'est pas la réponse aux besoins d'aujourd'hui. Le rôle de l'État doit se limiter à la définition des grandes orientations et à la répartition des ressources nécessaires; il doit laisser aux commissions scolaires le soin de choisir les moyens qui conviennent le mieux à leurs valeurs et à leurs réalités. (...)

À la Fédération, nous avons la conviction que la décentralisation de responsabilités vers les commissions scolaires va contribuer à améliorer le taux de participation aux élections scolaires. Ce n'est sûrement pas en noyant la gestion de l'éducation parmi tous les autres objets de préoccupation du niveau local que l'on réussira à intéresser davantage chacun des citoyens à la chose scolaire.

Vous avez raison, seule une véritable décentralisation des pouvoirs peut redonner un sens à l'existence et à l'utilité de la commission scolaire. C'est pourquoi les commissions scolaires acceptent de relever le défi de la décentralisation et agissent de façon à ce que, quel que soit le prochain gouvernement, des discussions sérieuses soient entreprises pour remettre à la commission scolaire les responsabilités et les ressources suffisantes pour mieux préparer les jeunes à relever les défis de demain.

Diane DROUIN
présidente générale,
Fédération des commissions scolaires

Le Monde

Le PLD revient au pouvoir au Japon derrière le socialiste Murayama

d'après Reuter et AFP
TOKYO

À terme d'une journée fertile en coups de théâtre, le Parti libéral démocrate (PLD, conservateur), qui avait monopolisé le pouvoir pendant 38 ans au Japon avant d'en être chassé il y a un an par une vague de scandales financiers, l'a repris hier au prix d'une surprenante alliance politique contre nature avec ses ex-adversaires socialistes.

Tomichi Murayama, un socialiste bon teint de 70 ans, est devenu le premier premier ministre issu du PS japonais depuis la guerre en vertu d'une combinaison politique de la onzième heure qui permettra probablement au PLD de truster les portefeuilles essentiels.

Les dirigeants du PLD ne cherchaient d'ailleurs même pas à dissimuler que son élection par la Chambre des représentants avec 20 voix de plus que son rival de dernière minute, le dissident du PLD Toshiki Kaifu, constitue pour eux un véritable triomphe.

«Au moins avons-nous été en mesure de reprendre le pouvoir», s'est ouvertement félicité le secrétaire général du PLD Yoshiro Mori, tandis que le négociateur socialiste Koken Nosaka, s'il concédait qu'il fallait «vraiment se réjouir», prédisait déjà à Murayama «un chemin très tortueux».

Le Parti socialiste professe des convictions anti-nucléaires et prône l'amitié avec la Corée du Nord communiste, s'oppose à la réforme fiscale et M. Murayama a combattu le PLD durant toute sa carrière politique.

Selon les médias nippons cependant, le nouveau premier ministre, le président du PLD Yohei Kono et le leader du Nouveau parti Sakigake, Masayoshi Takemura, se sont mis d'accord sur une plate-forme de gouvernement et le partage des postes du nouveau cabinet, dont la composition sera annoncée ce soir.

Premier ministre populaire entre 1989 et 1991, plus réputé pour son intégrité que ses prédécesseurs du



Le chef du Parti social-démocrate japonais, Tomichi Murayama, déposant son bulletin de vote hier, scrutin qui devait le désigner comme premier ministre.

PLD, dont les deux derniers avaient été balayés sur coup par une vague de scandale, Toshiki Kaifu, avait créé le premier coup de théâtre de la journée en claquant la porte de son parti pour se porter candidat au nom de la coalition sortante.

Annoncée moins de deux heures

avant la séance du Parlement où les députés devaient désigner le successeur du démissionnaire Tsutomu Hata, dont la coalition de sept partis est incapable de gouverner depuis la défection des socialistes, en avril, la candidature Kaifu n'avait pour objet que de faire obstacle à celle du leader socialiste.

Ce coup de poker, misant non seulement sur une scission au sein du PLD mais aussi au sein du PS, dont une quarantaine de députés de la faction «démocrate» s'étaient déclarés hostiles à l'accession de l'«archéo-socialiste» Murayama au pouvoir, aurait pu mathématiquement réussir.

La majorité absolue requise était de 254 voix. Il aurait pu dépasser les 300 ans en comptant tous les dissidents possibles et les voix des sept partis de la coalition sortante de Hata privée des socialistes.

Mais, avant le vote crucial — un premier tour avait montré que Murayama avec 241 voix distançait Kaifu de plus d'une vingtaine de voix — le PLD et le petit parti conservateur Sakigake ont accepté le programme de gouvernement «rose» des socialistes.

Cette entente met fin à 11 petits mois de traversée du désert pour le PLD et à la parenthèse de la coalition réformiste d'abord majoritaire puis minoritaire qui avait tenté de combler le vide laissé par le passage à l'opposition du parti faiseur et défaiseur de rois depuis le milieu des années cinquante.

Pratiquement inconnu sur la scène internationale, où il apprendra à nager tout de suite dans le grand bain au sommet du G7 à Naples, du 8 au 10 juillet, Murayama s'est dit «ému» de la lourde charge qui lui incombeait mais «certain de répondre aux attentes».

Parmi les problèmes que le nouveau gouvernement va devoir prendre à bras le corps figurent l'envolée vertigineuse du yen, le lourd contentieux commercial avec le partenaire américain et la menace nucléaire nord-coréenne — autant de problèmes que la paralysie du gouvernement Hata ces deux derniers mois n'a fait que rendre plus aigus.

Les marchés financiers sont demeurés sceptiques sur la capacité de M. Murayama à faire adopter par le Parlement et à faire appliquer par la bureaucratie japonaise les mesures de dérégulation indispensables pour mettre un terme au contentieux commercial avec les États-Unis.

Arafat à Gaza samedi

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a placé hier Israël devant un fait accompli en annonçant son intention de se rendre dès ce week-end dans la bande de Gaza autonome.

Après quelques heures de réflexion pour sauver la face, le bureau du premier ministre Yitzhak Rabin a annoncé que Yasser Arafat doit arriver samedi matin à Gaza pour une visite de trois jours et qu'il n'a pas demandé aux autorités israéliennes à se rendre à Jéricho ou Jérusalem.

Pour sa part, le ministre israélien de l'Environnement Yossi Sarid a déclaré à la radio que M. Arafat «se rendra à Gaza et pas à Jéricho, parce qu'apparemment Jéricho est une petite ville, alors que dans la bande de Gaza vivent un million de Palestiniens».

M. Sarid a auparavant annoncé à la télévision que M. Rabin avait autorisé la venue dans la bande de Gaza autonome de M. Arafat. «M. Rabin a pris cette décision après avoir examiné les questions de sécurité liées à cette visite avec les services de sécurité», a-t-il dit ajoutant: «Nous sommes heureux d'autoriser cette visite.»

C'est la première fois que le dirigeant palestinien retournera dans des territoires palestiniens depuis son séjour clandestin qui avait immédiatement suivi l'occupation par Israël, en 1967, de la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-est. Gaza et Jéricho sont des territoires autonomes depuis la mi-mai.

Le conseiller de M. Arafat, Nabil Chaath, avait indiqué auparavant au Caire que le chef de l'OLP se rendrait à Gaza depuis Le Caire «vendredi après-midi ou samedi matin» et passerait une journée à Jéricho

lors de son séjour dans les territoires autonomes, qu'il quittera mardi pour se rendre à Paris où il doit rencontrer M. Rabin mercredi prochain.

Le ministre de la Police Moshé Shahal a annoncé une mobilisation générale de la police pour faire face notamment à des manifestations de l'opposition de droite israélienne contre la visite du chef de l'OLP.

«Tous les policiers seront mobilisés et prêts à faire face à toute situation», a souligné M. Shahal à la radio israélienne à l'issue d'une réunion générale de la direction de la police. «Nous autoriserons les manifestations de l'opposition de droite, mais nous ne permettrons pas des atteintes à l'ordre public», a-t-il dit.

Quelque 8000 policiers supplémentaires seront déployés dans les grandes villes, dont la moitié d'entre eux à Jérusalem. La police va également exercer une surveillance «renforcée» contre les activistes de droite «susceptibles d'être dangereux», selon des sources policières.

Les colons israéliens des territoires occupés ont annoncé qu'ils manifesteront sans interruption pendant les trois jours de la visite du chef de l'OLP. «Nous préparons de grandes manifestations à Jérusalem et dans le reste du pays. Si le super-assassin est autorisé à venir sur le Mont du Temple, nous nous rassemblerons près du Mur des Lamentations et dans la Vieille ville pendant tout le Sabbat pour l'en empêcher», a affirmé un responsable des colons, Aharon Domb, dans un communiqué.

Enfin, Israël a commencé à libérer hier un nouveau groupe de plusieurs centaines de prisonniers palestiniens. Un haut responsable palestinien a indiqué que 530 prisonniers doivent être libérés et rejoindre leurs foyers en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.



Yasser Arafat a salué son monde hier au départ de Paris à destination de Tunis. Le chef de l'OLP doit se rendre à Gaza samedi, ce qui occasionne de la grogne en Israël.

Un attentat lors d'une manifestation de démocrates à Alger fait 64 blessés

d'après AFP et AP
ALGER

Soixante-quatre personnes ont été blessées hier, dont deux grièvement, par l'explosion de deux engins au passage d'une manifestation de démocrates à Alger, selon le dernier bilan publié par les services algériens de sécurité.

Les engins ont éclaté peu après le départ de la marche pour «la rupture républicaine» et «la vérité sur l'assassinat du président Bouafia» à l'appel du Mouvement pour la République (MPR). Le docteur Saïd Sadi, président du MPR et cible de l'attentat, a été légèrement commotionné.

Cinquante blessés ont reçu les premiers soins et ont quitté l'hôpital. Sur les 14 blessés gardés en observation, deux cas sont jugés «sérieux». Parmi les blessés, on signalait une militante en vue des droits de la femme, Mme Khalida Messaoudi, ainsi

que trois membres d'une équipe de France 2.

L'attentat, le premier contre une manifestation publique en Algérie, n'avait toujours pas été revendiqué en soirée.

Selon les témoignages, l'auteur de l'attentat — qui a réussi à prendre la fuite — était seul. Il a lancé une ou deux grenades puis ouvert le feu, visant apparemment M. Sadi. Les forces de sécurité très importantes présentes lors de la manifestation rassemblant 15000 personnes se sont aussitôt lancées à la poursuite de l'auteur de l'attentat, encerclant un centre commercial et procédant à une trentaine d'interpellations.

L'attentat s'est produit près de la Place du 1er Mai, lieu de départ des marches, non loin de l'hôpital Mustapha. Après un mouvement de panique, les marcheurs se sont rassemblés et ont poursuivi leur manifestation en scandant des slogans hosti-

les au pouvoir en place comme «Pouvoir assassin!» et aux islamistes radicaux.

Le Président Liamine Zéroual a immédiatement réagi en «condamnant fermement cet acte terroriste qui a visé un regroupement d'Algériens avec l'intention de commettre un assassinat de masse». «Les auteurs et les commanditaires de cette politique criminelle certifient eux-mêmes que leur cible est le peuple algérien tout entier et que leur visée n'est rien d'autre que la destruction de l'Algérie», a ajouté le président.

Le MPR est un rassemblement d'associations de la «mouvance démocratique» algérienne, opposés à tout dialogue entre le pouvoir et les islamistes. Son président, M. Sadi, réclame aussi la constitution d'un «pôle démocratique» pour faire pièce au Front Islamique du Salut (FIS-dissous).

Il avait été parmi les principaux

partisans de l'annulation des élections législatives, remportées par le FIS en décembre 1991, et la dissolution de ce mouvement à qui il reproche son caractère religieux et antidémocratique.

Plus tôt hier, un responsable non-identifié du FIS avait déclaré à un hebdomadaire d'expression arabe *Al Haqika* que ce mouvement demandait l'organisation d'élections pour «laisser le peuple trancher». Le FIS avait remporté 188 sièges (sur 440) au premier tour des législatives annulées et aurait pu atteindre la majorité des deux tiers de l'Assemblée nationale au second tour.

L'annulation de ce scrutin a ouvert une crise politique grave en Algérie marquée par des affrontements violents entre les forces de l'ordre et des groupes armés se réclamant de l'État islamique. Ces affrontements ont fait plusieurs milliers de morts depuis deux ans et demi.



Lysiane Gagnon

Adopter une route?

Maintenant l'été — l'époque où l'on redécouvre dans toute son horreur le réseau routier québécois.

D'abord l'engorgement sur les ponts à la sortie de Montréal, gracieuseté de Jean Chrétien et de son programme de travaux publics.

Ensuite le «nowhere»: des kilomètres d'autoroute et de routes rurales où la signalisation est inexistante, confuse, fautive ou carrément dangereuse.

En somme, à supposer que vous soyez capable de sortir de la ville, ce qui n'est pas évident, vous risquez soit de vous perdre, soit d'arriver à destination avec des heures de retard, soit d'être victime d'un accident pour avoir suivi les indications d'un panneau qui vous force à virer à la dernière minute ou à passer sans crier gare de la travée de gauche à celle de droite.

Sans parler de la piètre qualité de la chaussée. Il suffit, pour mesurer l'ampleur du problème, d'aller au Vermont ou en Ontario. Dès l'instant où l'on franchit la ligne de démarcation, les pneus de la voiture glissent dans un autre monde, sur de l'asphalte lisse, sans bosse ni crevasse. C'est pourtant exactement le même climat, le même type de pression qui s'exerce sur les routes.

À ce sujet, l'édition estivale de la revue *Touring* n'a rien pour remonter le moral des voyageurs.

«Lorsqu'on se sent dépassé par un problème», écrit Robert Darbelnet en éditorial, «il y a un réflexe bien humain qui est de refiler le problème à quelqu'un d'autre. C'est ce qu'a fait le gouvernement du Québec en confiant désormais l'entretien de 32000 kilomètres de route aux municipalités. Simple, n'est-ce pas: on continue d'encaisser toutes les taxes perçues aux fins des routes, puis on cesse d'assumer les dépenses. C'est un peu comme une promesse non tenue...»

«Les municipalités qui ont reçu ce cadeau empoisonné n'ont pas une grande marge de manoeuvre», poursuit l'éditorialiste. «D'ailleurs, on a eu récemment un avant-goût d'une conséquence possible de cette façon ministérielle de «contrôler» les dépenses. En effet, faute d'argent, la municipalité de Saint-Omer, en Gaspésie, a décidé de suspendre le déneigement d'un segment de huit kilomètres de route rurale dont elle vient d'hériter. Que les familles qui y habitent s'arrangent!»

«Ce délestage du ministère 'au profit' des municipalités ne se traduira pas systématiquement par des coupures aussi spectaculaires que celle de Saint-Omer. Ce qui est plus probable, et plus surnois, c'est qu'on assistera à une détérioration du réseau routier, faute d'entretien. Dans ce cas, nos élus méritent le reproche de mal gérer les biens publics.»

«Confier aux municipalités la responsabilité de certaines routes n'est pas mauvais en soi. Bien fait, c'est de la délégation à une instance qui pourrait être mieux qualifiée. Cependant, une des conditions de réussite de ce genre de délégation est d'accepter de prêter ses outils à celui à qui l'on confie la tâche.»

«Dans ce cas-ci, prêter ses outils veut dire que le ministère doit accorder les budgets requis, ou encore évacuer une partie du champ de taxation au profit des municipalités. Ce n'est cependant pas ce qui se produit. Le gouvernement continue d'encaisser toutes les taxes perçues aux fins des routes mais n'assume plus du tout les dépenses du réseau...»

Le problème me semble cependant plus profond que ne le laisse entendre M. Darbelnet. Je ne crois pas qu'un simple transfert de fonds du ministère aux municipalités résoudrait le problème du transport en milieu rural.

Il est évident qu'indépendamment du maître d'oeuvre, que celui-ci loge à Québec ou dans quelque officine municipale, les entrepreneurs qui obtiennent les contrats de voirie utilisent du mauvais matériel. Il n'y a pas de raison de croire que nos ingénieurs et nos travailleurs soient moins qualifiés que ceux du Vermont ou de l'Ontario, donc il faut déduire qu'il y a un problème de matériaux, problème de planification du travail.

Serait-ce parce que ces contrats vont aux plus bas soumissionnaires? Les entrepreneurs ont-ils tendance à se «reprendre» en s'appropriant en matériel de moindre qualité? En coupant les coins trop vite? Quelles sont les normes de qualité exigées par les pouvoirs publics? Y a-t-il un contrôle de la qualité? Ce domaine est-il encore, comme jadis, le haut lieu du patronage et des petites compromissions entre amis?

En France, où la chaussée est impeccable même dans les régions froides et montagneuses, on ne privilégie pas nécessairement le plus bas soumissionnaire. On choisit les ingénieurs et les entrepreneurs qui feront le meilleur travail. Cela coûte plus cher à court terme, mais certainement pas à long terme. Il n'y a pas d'économie à construire des routes que l'on doit réparer à tout bout de champ.

C'est aussi en France qu'il faudrait former les fonctionnaires qui sont responsables de la signalisation routière au Québec, histoire de leur apprendre ce qu'est une signalisation rationnelle et «users'friendly».

J'ai déjà écrit deux ou trois chroniques sur le sujet, qui m'ont attiré moult commentaires approbateurs — dont celui, fort renseigné, d'un lecteur qui attribue le problème au fait que ce sont des ingénieurs, plutôt que des communicateurs, qui conçoivent les panneaux et en déterminent l'emplacement. Mais rien ne change. Le Québec dépense des millions pour attirer les touristes et pourtant rien n'est fait pour faciliter la circulation à l'intérieur du territoire.

Il y a un manifestement quelque part un petit empire indélogable solidement ancré dans la place, et des gens, à divers niveaux, qui trouvent leur intérêt dans le système actuel.

Aux États-Unis, des communautés locales — villages, compagnies, groupes de voisins, etc. — «adoptent» des tronçons d'autoroute dont ils assurent l'entretien et la protection. Mais ici, la tâche serait vraiment surhumaine, et ce genre de bénévolat tournerait à l'enfer.

Tant qu'à faire, j'aimerais mieux adopter un bébé. Au moins, un bébé finit par grandir et voler de ses propres ailes... tandis qu'une route, surtout au Québec, ça reste, ça s'enfoncé, ça se dégrade: plus ça vieillit, pire c'est! Adopter une route? Non merci!

Le Monde

L'envoyé de l'ONU en Bosnie admet la fragilité de la trêve

d'après AP et AFP
BRUXELLES

Le représentant du secrétaire général de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a reconnu hier au siège de l'OTAN à Bruxelles que l'accord de cessez-le-feu en Bosnie était «en grand danger», mais il s'est pourtant voulu rassurant.

«Le cessez-le-feu n'est pas mort, nous continuerons nos efforts», a-t-il ajouté après avoir informé les alliés de l'Alliance atlantique sur la situation en Bosnie, où la poursuite des combats menace de réduire à néant les derniers efforts de paix.

Cependant, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali demandera dès aujourd'hui des orientations et des conseils au Conseil de sécurité à propos des violations du cessez-le-feu en Bosnie, a indiqué M. Akashi.

Le général Andrew Ridgeway, qui commande une partie des Casques bleus en Bosnie, avait déclaré mardi que l'accord de cessez-le-feu en Bosnie était mort, ce qui pouvait entraîner une guerre d'au moins 20 ans.

Pour sa part, le général Bertrand de Lapresle, commandant des Casques bleus en ex-Yougoslavie qui accompagnait M. Akashi, a estimé que «le cessez-le-feu est effectivement quasi moribond si vous prenez comme indicateur le niveau de tension qui existe actuellement».

M. Akashi a «fait des spéculations» devant les ambassadeurs de l'OTAN à propos de trois options qui s'offriraient aux Casques bleus en cas d'échec des négociations de paix: le retrait, le maintien dans l'espoir que les pourparlers reprendraient, et la concentration des Casques bleus dans des zones comme Sarajevo et Mostar, selon des sources de

l'OTAN. Mais il n'a pas dit s'appréhender quant à ces options.

L'envoyé spécial de l'ONU a répété que l'ONU n'hésiterait pas à recourir à la puissance aérienne de l'OTAN si les Casques bleus étaient soumis à une attaque intentionnelle ou en cas d'attaques destinées à semer la terreur, a-t-on ajouté de mêmes sources. Par le passé, des divergences ont opposé l'OTAN à M. Akashi à propos de l'opportunité de faire intervenir les avions alliés.

Selon M. Akashi, il n'y a pas de généralisation des combats et la situation s'est considérablement améliorée à Sarajevo. Quant au conflit entre Croates et Musulmans en Bosnie-Herzégovine, il est «terminé», a-t-il assuré. «L'aide humanitaire arrive en masse et le commerce est reparti», a-t-il poursuivi dans son compte rendu.



Les troupes canadiennes en poste au Rwanda, y compris le général de brigade Roméo Dallaire (au c. un peu à d.), ont célébré avant l'heure hier la fête du Canada, y associant des enfants de Kigali.

Plus de dix mille Tutsis sous protection des forces françaises

d'après AFP et AP
KIGALI

Près d'une semaine après le déclenchement de l'opération Turquoise, plus de dix mille Tutsis bénéficient déjà de la protection des forces françaises déployées dans l'ouest du Rwanda, qui ont déjà engagé des contacts avec le Front patriotique rwandais (FPR).

Le ministre français de la Défense François Léotard et le secrétaire d'Etat chargé de l'Action humanitaire Lucette Michaux-Chevry se sont rendus hier sur place pour visiter plusieurs camps de réfugiés placés sous la protection des forces françaises.

Le gouvernement français, «soucieux de garder le contact avec l'ensemble des parties» au Rwanda, a désigné deux émissaires chargés des relations avec le FPR, la rébellion tutsie qui contrôle les deux tiers du pays, et avec le gouvernement intérimaire, à majorité hutue, a annoncé à Paris le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le directeur adjoint des Affaires africaines et malgaches, Yannick Gérard, «est chargé des relations avec les autorités constituées», dans le tiers ouest du pays tenu par l'armée gouvernementale. Il doit partir «dans les meilleurs délais» au Rwanda, a indiqué Richard Duqué. Quant aux contacts déjà engagés avec le FPR, ils sont confiés au diplomate Jacques Warin.

De son côté, le ministre délégué aux Affaires européennes, Alain Lamassoure, a souligné que pour assurer le bon déroulement de l'opération Turquoise, la France avait pris des contacts politiques à haut niveau avec les deux parties belligères. Maintenant, «même les dirigeants tutsis comprennent le sens de l'opération française et leur porte-parole a assuré qu'il n'y aurait pas d'action contre la France de leur part», a-t-il affirmé.

Selon M. Lamassoure, 10 000 Tutsis, l'ethnie qui a été la première victime des massacres, bénéficient déjà de la protection des troupes françaises.

Depuis le début de l'opération Turquoise au Rwanda jeudi dernier, les forces françaises ont recensé au moins cinq camps de déplacés. Du nord-ouest au sud-ouest du Rwanda, cinq camps, comptant chacun de 4000 à 8000 personnes, Hutus ou Tutsis, ont été signalés, visités ou protégés par les militaires français.

Les premiers légionnaires français, stationnés jusqu'à présent à Bukavu, une des bases du dispositif français en territoire zairois, sont entrés hier dans le sud-ouest du Rwanda, à proximité de la ville de Cyangugu, frontalière du Zaïre, et se sont installés sur la piste qui mène au camp de réfugiés tutsis de Nyarushishi.

M. Léotard a lancé dans la soirée à Goma «un appel pressant aux pays africains» autres que le Sénégal «et aux pays européens» pour qu'ils participent à l'opération Turquoise, car «la France ne

peut pas tout faire toute seule».

Dans la matinée, le ministre avait insisté sur la nécessité de passer rapidement le relais à l'ONU, redoutant une dégradation des relations des militaires français avec l'armée gouvernementale rwandaise.

Par ailleurs, dans la capitale rwandaise Kigali, les combats et les bombardements se sont poursuivis hier, mais de manière sporadique et sans grande intensité. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a pu distribuer de la nourriture à des milliers de «déplacés», prisonniers de la guerre civile.

Des convois de l'ONU ont franchi les lignes de front pour apporter des vivres aux réfugiés massés dans le camp le plus menacé de la capitale, installé dans les dépendances de l'église de la Sainte Famille. Les Nations unies aimeraient pouvoir évacuer ce camp, le plus important de Kigali.

Les combats empêchent par ailleurs la Croix-Rouge et les Casques bleus de poursuivre les évacuations de l'hôpital du CICR, dans le centre de Kigali. Quelque 600 personnes y sont encore hospitalisées. Lundi, 45 blessés ont été transférés de cet établissement, situé en pleine zone de combats, vers l'hôpital Roi-Fayçal. D'après le CICR, l'hôpital situé dans le centre est «submergé de patients» et «d'autres évacuations devront être envisagées si l'on veut qu'il puisse continuer à fonctionner».

Helmut Kohl prend la présidence de l'UE à 3 mois d'élections cruciales

Agence France-Presse
BONN

L'Allemagne prend au 1^{er} juillet la présidence tournante de l'Union européenne, au moment même où le chancelier Helmut Kohl s'engage dans une rude campagne électorale pour les élections législatives du 16 octobre.

Le programme officiel des rencontres ministérielles communautaires, publié par le gouvernement de Bonn, est éloquent: quatre sont prévues en juillet, neuf en septembre. Seule manifestation programmée après les élections, le Conseil européen se tiendra les 9 et 10 décembre à Essen (ouest).

M. Kohl n'est pas certain de pouvoir le présider. Le 16 octobre, il remettra en jeu un pouvoir qu'il détient depuis 1982. Ses Unions chrétiennes CDU/CSU semblent en mesure de rester la première force au parlement, mais l'inconnue réside dans le score de son partenaire gouvernemental, le FDP (parti libéral) du ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel.

Le FDP, depuis que M. Kinkel en a pris la présidence, n'a subi que des échecs électoraux et n'a pas réussi à franchir la barre des 5 p. cent lors du scrutin européen du 12 juin. S'il ne repasse par ce

seuil fatidique, le FDP disparaîtra du parlement, laissant ainsi M. Kohl sans majorité absolue en tête à tête avec l'opposition social-démocrate et les Verts, que l'on crédite d'environ 10 p. cent des suffrages.

Le chef de la diplomatie allemande, dans ces conditions, risque de devoir consacrer toute son énergie à la campagne électorale, au détriment de sa fonction.

Fervent européen, partisan d'une intégration accrue et d'un élargissement de l'Union à l'Est, le chancelier entend toutefois tirer profit de sa présidence pour redonner du souffle à l'Europe. Il a pour cela annoncé une étroite coopération avec la France, l'Espagne et l'Italie, qui prendront tour à tour après l'Allemagne la présidence tournante de six mois.

Sa première tâche sera de sortir l'Union de la crise où l'a plongée le veto britannique à la candidature du premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, à la présidence de la Commission européenne. Très discret, M. Kohl a interdit à ses collaborateurs de donner la moindre information à la presse sur ses intentions. Il a dit simplement vouloir «trouver rapidement une solution».

«Il nous faut demander à nos partenaires s'il reste une chance de s'entendre encore sur la candidature de M. Dehaene. Ensuite

nous verrons», a-t-il dit hier.

Le même jour, M. Kinkel a présenté la présidence allemande aux députés du Bundestag en déclarant que «l'emploi et la lutte contre la criminalité» seraient les premiers objectifs de Bonn, a-t-il lancé.

Ces deux thèmes, qui sont aussi les thèmes de campagne électorale du chancelier Kohl, sont ceux qui tiennent le plus à coeur aux opinions publiques, a déclaré M. Kinkel. «Si nous avançons dans ces matières, nous n'aurons plus de soucis à nous faire sur le soutien des citoyens» à l'Europe, a-t-il dit.

M. Kohl, plus que d'autres, est inquiet de l'euro-scepticisme qui s'est révélé au moment de la ratification du traité de Maastricht. Il a lui-même plusieurs fois plaidé pour une Europe moins bureaucratique, plus démocratique et plus proche des citoyens.

Pendant sa présidence, l'Allemagne veut promouvoir le rôle du Parlement européen et donner la priorité au principe de subsidiarité, qui consiste à faire prendre les décisions au niveau administratif le plus bas possible.

«Imposer vraiment le principe de subsidiarité, au besoin en revenant sur des décisions européennes, doit être la première priorité de notre présidence», a dit M. Kinkel hier.

Macédoine: la Grèce gagne une manche

d'après AP et AFP
BRUXELLES

L'Union européenne a perdu hier la première manche de sa bataille pour obliger la Grèce à lever son embargo partiel contre l'ancienne république yougoslave de Macédoine.

La Cour européenne de justice a en effet rejeté le référé introduit par la Commission à cet effet, a-t-on appris de source européenne. La Cour a estimé qu'elle devait étudier le cas sur le fond avant de prendre une décision sur la compatibilité ou non des mesures pri-

ses par Athènes avec les traités européens.

Une telle étude pourrait prendre de un à deux ans. En attendant, le blocus grec reste en vigueur sauf évidemment si Athènes décide de son propre chef de le lever, a-t-on précisé de même source.

En février dernier la Grèce a fermé sa frontière avec la Macédoine, coupant ainsi sa petite voisine de sa principale route commerciale. Athènes reproche à Skopje de se refuser à toute concession concernant le nom, la constitution et l'emblème national de la Macédoine, patrimoine symbolique dont la Grèce reven-

dique l'exclusivité pour sa province du même nom.

La Commission européenne demandait à la Cour de Luxembourg d'obliger la Grèce à lever provisoirement son embargo en attendant qu'il soit statué sur le fond. L'embargo grec contre la Macédoine porte sur sur toutes les marchandises à l'exception de l'alimentation et des médicaments.

La Cour «a rendu justice» à la Grèce, a déclaré hier soir le Premier ministre grec Andreas Papandréou. «Enfin une bonne nouvelle pour la Grèce», a-t-il ajouté.

L'AVENTURE N'A PAS D'ÂGE
AU VILLAGE MÉDIÉVAL DE LA RONDE

Nouveau manège!

Dans le noir... tout peut arriver!
Embarquez-vous pour un voyage mystère à l'intérieur du château.
Qu'y verrez-vous? Que se passera-t-il?
Dans le noir... allez donc savoir!

Le DRAGON

Le Mégadôme

Nintendo®

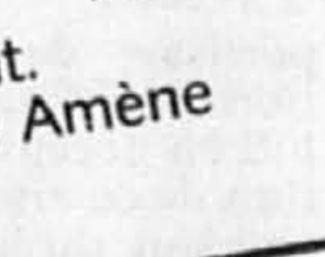
Le plus important centre de jeux Nintendo en Amérique du Nord. Venez jouer sur écran géant, c'est bien plus excitant qu'à la maison!

Admission sur le site : 9,70 \$*

Accès au CIRQUE et au SPECTACLE DE SKI NAUTIQUE. Donne aussi accès aux manèges suivants : GRANDE ROUE, SPIRALE, TÉLÉPHÉRIQUE et MINIRAIL.
* Taxes en sus

Après **VOICI VOLCANOOR**
Prenez part à la périlleuse expédition «Alpha» sur une île mystérieuse du Pacifique. Une toute nouvelle expérience multisensorielle. Tenez-vous bien! Ça va brasser!

Le Vidéo Rock Café
Là où les mordus de vidéos et de rock se rencontrent. Un endroit super! Amène tes amis!



Renseignements généraux : Montréal (514) 872-6222.
Extérieur de Montréal (sans frais) : 1 800 361-7178

POUR ALLER À LA RONDE, PRENDRE LE MÉTRO ET L'AUTOBUS, C'EST INTELLIGENT.

📍 ÎLE SAINTÉ-HELÈNE OU 📍 169 - LA RONDE (MÉTRO PAPINEAU)



LaRonde

L'expérience totale



Washington annule les visas des Haïtiens

d'après AFP
WASHINGTON

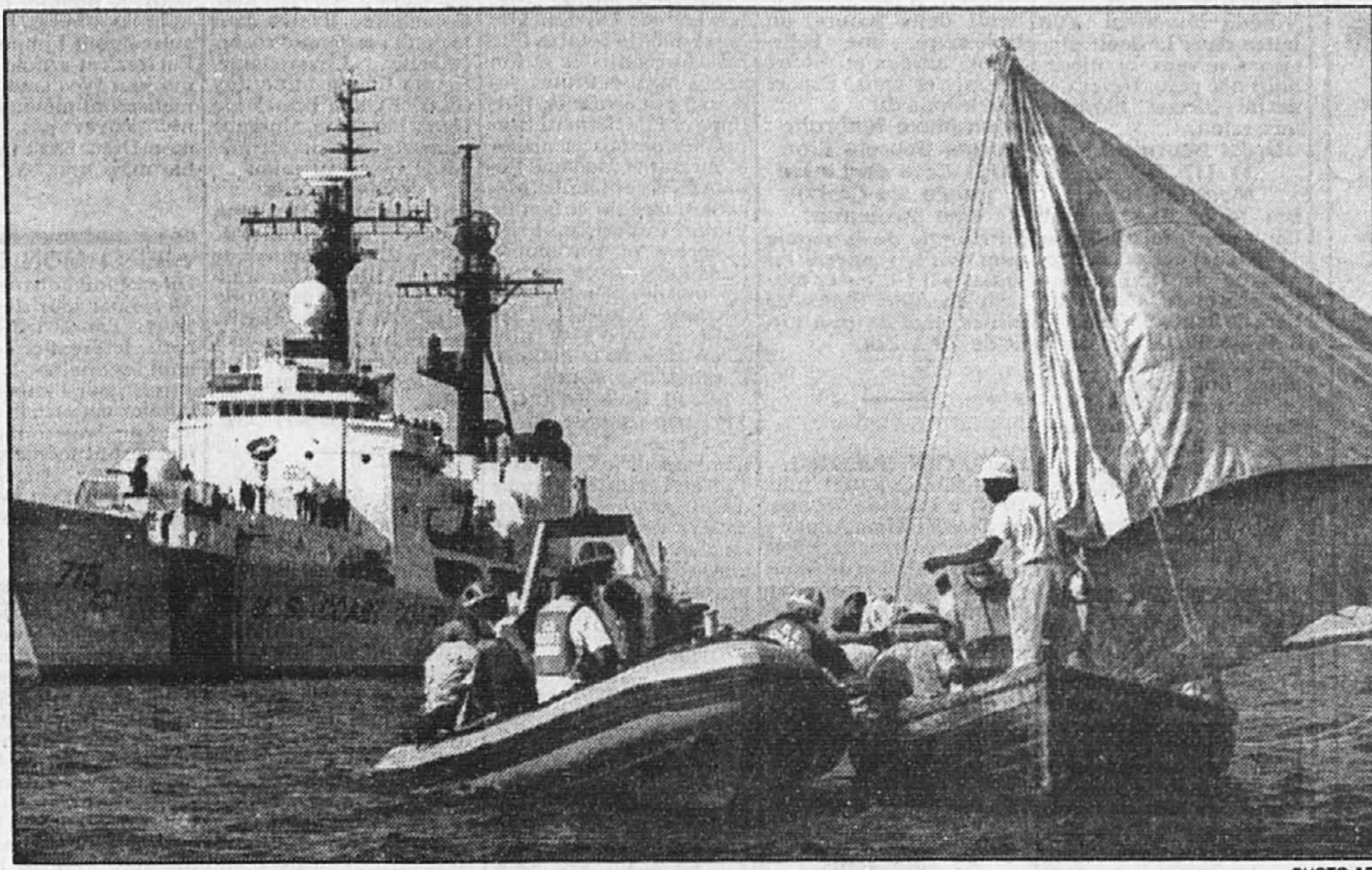
■ Le gouvernement américain a décidé hier l'annulation avec effet immédiat des visas accordés à des ressortissants haïtiens non résidents aux États-Unis et a averti qu'il allait encore « accroître la pression » pour forcer les militaires haïtiens à quitter le pouvoir.

Cette nouvelle mesure « accroîtra de manière significative la pression sur les militaires, le régime illégal de Jonassaint (NDLR: le président Émile Jonassaint, non reconnu par la communauté internationale) et leurs partisans », a dit la porte-parole de la Maison-Blanche, Dee Dee Myers.

Il s'agit de la dernière mesure en date dans l'effort de Washington pour contraindre les militaires haïtiens à abandonner le pouvoir. La semaine dernière, la Maison-Blanche avait décidé le gel de tous les avoirs aux États-Unis des Haïtiens résidant en Haïti, alors que les liaisons aériennes entre les États-Unis et Haïti ont été suspendues vendredi. Ces mesures s'ajoutent à l'embargo commercial et pétrolier en vigueur depuis mai selon une résolution de l'ONU.

M^{me} Myers a indiqué que Washington irait plus loin si nécessaire. « Nous pouvons encore faire d'autres choses », a-t-elle dit, sans donner de détail. « Nous continuerons à augmenter la pression jusqu'à ce que les militaires s'en aillent », a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, le secrétaire à la Défense Wil-



Le navire garde-côtier américain Hamilton intercepte des réfugiés au large des côtes haïtiennes.

PHOTO AFP

liam Perry a annoncé l'arrivée d'un premier groupe de « boat people » haïtiens en début d'après-midi sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba.

Le président Bill Clinton, en raison de l'augmentation considérable du nombre de réfugiés ces derniers jours, avait décidé mardi soir l'utilisation de cette base pour y accueillir les « boat people » haïtiens et y examiner leurs demandes d'asile.

M. Perry a estimé que les États-Unis seraient capables de faire face à ce flot imposant de « boat people ». M^{me} Myers a indiqué pour sa part que la capacité d'accueil de Guantanamo, actuellement de 4000 personnes, serait « rapidement » portée à 12000.

Un total de 755 « boat people » ont été recueillis en mer mardi par les garde-côtes américains, a-t-elle dit, portant le total à « environ 3000 » depuis la mise en ser-

vice de deux navires au large de Kingston, en Jamaïque, pour examiner le cas de ces réfugiés.

Elle a ajouté que sur les 697 Haïtiens dont le sort avait déjà été déterminé à Kingston par les services d'immigration américains, 211 s'étaient vus accorder le statut de réfugié politique. La plupart des 486 dont la demande a été rejetée ont déjà été rapatriés vers Haïti, a-t-elle dit.

L'annulation des visas ne s'ap-

plique pas aux Haïtiens titulaires d'une « carte verte », c'est-à-dire ayant un statut de résident aux États-Unis, mais à ceux qui sont titulaires de visas de non-immigrants, c'est-à-dire pour la plupart des visas de tourisme.

Ces personnes peuvent rester aux États-Unis, mais « si elles partent, elles ne peuvent pas revenir », a dit M^{me} Myers. Les autorités consulaires américaines en Haïti ne délivrent plus de visas aux Haïtiens depuis le 11 mai.

La mesure vise « les gens qui sont proches des classes privilégiées, qui soutiennent le gouvernement 'de facto' et le régime militaire », a ajouté M^{me} Myers.

Enfin, le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali s'est prononcé mardi soir en faveur d'un éventuel renforcement des effectifs et d'une modification du mandat de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), afin notamment de lui permettre de contribuer au maintien de l'ordre dans ce pays lorsqu'elle sera déployée.

Selon des hauts responsables à Washington cités samedi dernier par le *New York Times*, la force de l'ONU pourrait comprendre jusqu'à 14000 hommes.

Dans un rapport transmis au Conseil de sécurité de l'ONU, M. Boutros-Ghali recommande également de proroger jusqu'à la fin juillet le mandat actuel de la MINUHA, qui n'existe pour l'instant que sur le papier.

La MINUHA avait été créée l'an dernier par le Conseil de sécurité, mais des manifestants armés à Port-au-Prince avaient empêché son déploiement en octobre.

Hong Kong se donne un mode de scrutin que Pékin refuse

d'après AFP
HONG KONG

■ Le Conseil législatif (parlement) de Hong Kong a adopté hier soir un nouveau mode de scrutin pour les dernières élections dans la colonie britannique avant son passage sous la souveraineté de Pékin en 1997, une réforme d'ores et déjà rejetée par la Chine.

La réforme électorale proposée par le gouverneur britannique Chris Patten, visant à introduire davantage de démocratie à Hong Kong, a été adoptée par 32 voix contre 24 après 15 heures de débats d'une séance marathon qui se poursuit encore ce matin (heure locale).

Le nouveau mode de scrutin prévoit l'introduction du suffrage direct pour un tiers des 60 sièges du parlement de Hong Kong. Il accorde en outre à la quasi totalité de la population adulte — soit environ 2,5 millions de personnes — l'occasion de voter pour pouvoir 30 autres sièges réservés aux lobbies et aux milieux d'affaires, qui sont actuellement pourvus lors d'élections corporatistes. Les dix sièges restants seront pourvus par un collège électoral lui-même élu au suffrage direct.

Pékin avait rejeté le projet de réforme électorale qui accorde le plus de démocratie à la colonie en 153 ans de règne britannique, dès sa première présentation en octobre 1992. Depuis, les négociations entre les deux parties avaient échoué.

Les autorités de la Chine communiste avaient averti qu'elles annuleraient cette réforme dès la rétrocession de la colonie en juillet 1997.

Hier, le parlement avait rejeté de justesse (29 voix contre 28) un amendement visant à réduire la portée de la réforme électorale, présenté par le Parti libéral pour amadouer Pékin.

Le Conseil législatif avait déjà adopté en février, sans l'aval de Pékin, un premier volet du plan de réformes du gouverneur imposant notamment le principe du scrutin majoritaire au lieu de la représentation proportionnelle qui, selon certains, aurait été favorable aux partisans de la Chine.

Aden vit sous les bombes

d'après AFP
ADEN

■ Les forces nordistes ont intensifié hier leurs bombardements sur plusieurs quartiers résidentiels d'Aden où 20 civils ont été tués et 96 blessés, alors que de violents combats se déroulaient près de Moukalla, deuxième ville du sud du Yémen, où réside le dirigeant Ali Salem al-Baid, selon des sources militaires.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a qualifié d'intolérable la situation à Aden et a réitéré son appel à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. « Les dirigeants yéménites sont sans aucun doute conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leur population et de la communauté internationale », a dit M. Boutros-Ghali en espérant sincèrement que son nouvel appel serait entendu.

Les combats se poursuivaient près de la raffinerie d'Aden, à 18 km à l'ouest de la ville, et sur le front nord, autour de Bir Nasser, à 15 km au nord, l'unique station de pompage d'eau alimentant la métropole sudiste détruite dans la nuit de lundi à mardi.

La raffinerie était toujours en feu à la suite d'un raid mené dans la matinée par des appareils nordistes. La fumée noire dégagée par l'incendie couvrait le ciel de la ville, éclipçant le soleil en plein été pour la première fois de mémoire d'Adénite.

Entretemps, le calvaire des Adénites s'accroît : les files d'attente s'allongent sur des centaines de mètres, devant les 44 puits artésiens qui fournissent dorénavant la ville, privée d'eau courante. Les autorités locales envisagent d'importer de l'eau par tanker ou même en bouteilles, selon un responsable à Aden.

En poursuivant leurs bombardements, les forces nordistes tentent d'asphyxier davantage Aden à défaut de pouvoir l'investir, selon des sources militaires sudistes.

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS :
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable! **Offre spéciale: Commandez maintenant et obtenez en prime deux mois gratuits d'appels locaux illimités les week-ends. Offre disponible pour 10 \$ par mois seulement, après cette offre.**

Comment fonctionne le service AMIGO? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions facile à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.



Commandez avant le 31 juillet 1994 et courez la chance de gagner l'utilisation d'une Jaguar XJSC. Demandez les détails lors de votre appel.

29,95 \$
PAR MOIS :
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais!

Offre spéciale: Commandez maintenant et obtenez en prime deux mois gratuits d'appels locaux illimités en soirée. Offre disponible pour 10 \$ par mois seulement, après cette offre.

Comment payer le service AMIGO? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit, c'est tout ce que vous avez à payer. Il n'y a pas de frais initiaux ni de contrat à long terme.

Comment commander le service AMIGO? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Où rendez-vous à l'un de ces magasins:

- la Baie
- EATON
- CANADIAN TIRE
- Radio Shack
- FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE
- GRANADA
- DU-RO
VITRES D'AUTOS
- MultiTech
- Lebeau
VITRES D'AUTOS
- AVENTURE
ÉLECTRONIQUE
- GE Magasin-
DIRECT
- LA CABINE
TELEPHONIQUE
- silencieux
Speedy
freins
- CANTEL
Centres de communications

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- BEAUDRY AUGUSTYN (Pierrette) Montréal
BELLAVANCE (Jean Rock) Montréal
BERGERON (Thérèse) Châteauguay
BISAILLON, LUANN (née Howlett) Montréal
CADIEUX CASAVANT Laurette Beauville
FERGUSON (Peter Gregory) Montréal
FOURNIER GAGNON (Annette) Drummondville
GALLANT (Ronald) St-Bruno
GILBERT (Annabelle) Montréal
GOUIN (Stella) Montréal
JALBERT (Eugénie) Montréal
JOANNETTE (Germaine) Laval
KELLY (Aline) Ville St-Laurent

LACHANCE (Henri) Montréal le 28 juin 1994, à l'âge de 99 ans et 8 mois, est décédée Mlle Stella Gouin, fille de feu Alphonse Gouin et de feu Valéda Duhamel. Elle laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que petits neveux et petites nièces. Exposé aux salons du

LACHANCE (Henri) A Montréal, le 28 juin 1994, à l'âge de 79 ans, est décédé Henri Lachance, époux de Jeannette Vincent. Il laisse dans le deuil deux sœurs, un beau-frère, une belle-sœur, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons du

OLIVIER (Carmen) A Montréal, le 26 juin 1994, à l'âge de 88 ans, est décédée Madame Carmen Olivier, fille de feu Desgras François et de feu Léonce Olivier. Elle laisse dans le deuil sa fille

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. A. N.

BEAUDRY AUGUSTYN, Pierrette A Granby, le 28 juin 1994, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Pierrette Beaudry-Augustyn, demeurant à Granby. Elle laisse dans le deuil sa fille Sylvie Augustyn Granby; ses frères et sœurs: Mme Eva-Rose Choquette Granby, Mlle Jeannette Beaudry Granby, Mlle Cécile Beaudry Granby, M. Mme Laurent Choquette (Gertrude) Granby, M. et Mme Fernand Beaudry Valcourt, M. In-Louis Beaudry Montréal, Mlle Aline Beaudry Granby; son beau-frère Henryk Lukasiak ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet 1994. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire J.A. LeSieur Inc 60 boul. Pie IX (514) 777-1414 pour se rendre à l'église St-Famille où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin. Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Ouverture à midi samedi, jour des funérailles.

CADIEUX CASAVANT Laurette Guimond Subitement à Belœil, le 28 juin 1994, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Laurette Guimond, épouse en premières noces de feu Edouard Casavant et en secondes noces de feu Léon Cadieux, mère de Jean Paul Casavant (Victor), M. et Mme Arsène, Marie Claire Casavant, Jean Guy Casavant, Marcel Casavant (Clairette Trudeau), grand-mère de Serge, Lise et Yannick. Exposée jeudi le 30 juin à compter de 14 h au salon Maurice Demers Inc. 231 boul. Laurier Belœil. Funérailles vendredi le 1er juillet 1994 à 14 heures en l'église du Sacré-Coeur de Mc Masterville, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

JALBERT (Eugénie) A Montréal, le 28 juin 1994, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédée Dame Eugénie Pruneau, épouse de M. Philippe Jalbert, demeurant à St-Jean-Port-Joli. Elle était la mère de feu Lisette Jalbert. Outre ses époux, elle laisse dans le deuil son frère Edgar (Liette Sigouin), sa soeur Rita (feux Etienne Fortin), ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Pruneau et Jalbert, neveux, nièces, cousins et cousines. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances le vendredi 1er juillet, des 12h30 à 14 h, à la résidence funéraire De La Durantaye & Fils St-Jean-Port-Joli. Le service religieux sera célébré le vendredi 1er juillet, à 14 heures, en l'église de St-Jean-Port-Joli. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec.

LEVEQUES (DUMONT) Marie-Anne A l'hôpital St-Michel, le 28 juin 1994, à l'âge de 84 ans, est décédée Marie-Anne Dumont, épouse de feu Arsène Lévesque. Il laisse dans le deuil ses enfants Rita, Paul, Bert, Gabrielle, Régis et Gilles, conjointes, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, nombreux parents et amis. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 11 130 Pie-IX Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 11 h en l'église St-Vincent-Marie-Strambi. Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Salon fermé de 17 à 19 h.

OUELLETTTE (Fernand) A l'hôpital de Lachute, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Fernand Ouellette, époux de feu Marie-Bernadette Ouellette, demeurant au 355 Grâce, Lachute. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Dr Robert Ouellette, sa fille Lorraine, son petit-fils Jean Sébastien ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Une messe commémorative en présence des cendres aura lieu samedi le 2 juillet en l'église Ste-Anastasia à 11 h, suivie de l'inhumation au cimetière de Lachute. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Direction funéraire: Salou Roland Ménard Inc. 395 Grâce Lachute

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. S.G.

BERGERON (Thérèse) A Châteauguay, le 18 juin 1994, à l'âge de 79 ans, est décédée mademoiselle Thérèse Bergeron. Elle laisse dans le deuil son frère feu Roger, feu Jean-Paul (Corinne Arsenault), feu Rock (Thérèse Pinard), ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Alfred Dallaire Inc 2750 Marie-Victorin est Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 11 h en l'église de la Parole sera célébrée en la chapelle à 20 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer de Montréal inc, seraient appréciés.

FOURNIER GAGNON (Annette) A Drummondville, le 29 juin 1994, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Annette Fournier, épouse de feu Jules Gagnon, domiciliée à Drummondville. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juillet à 11 h en l'église St-Cyrille, inhumation au cimetière paroissial. Mme Gagnon repose au centre funéraire Yves Houle & Frère Drummondville, Qc. Heures d'accueil: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Mme Gagnon laisse dans le deuil ses enfants Lise (Jean-Claude Guevremont), Boucherville, Gilles (Thérèse Desrosiers), Drummondville, René (Claudette Desrosiers), Laval, Marie-Jeanne (Pierre Jutras), Drummondville, ses petits-enfants François, Charles-Olivier, Annick, Jonathan, Simon, Bruno, Marie-Françoise, Dominique et Philippe, son frère M. Josselin Fournier, Miami, Floride, sa belle-sœur Mme Jeanne Racicot Gagnon, Notre-Dame du Bon Conseil, et de nombreux autres parents et amis(e).

LUPIEN, Aline (Brunelle) A Montréal, le 28 juin 1994, à l'âge de 74 ans, est décédée Aline Brunelle, épouse de Irénée Lupien. Outre son époux, elle laisse ses enfants Hélène, Roger (Olga Nicols), Jacqueline (Alain Dorion), Monique et Lucie, ses petits-enfants Mélanie, Anne-Marie, Gaël, Yannick, Eva et David, ses frères et sa soeur, ainsi que plusieurs parents et amis. A sa demande, elle ne sera pas exposée. Funérailles vendredi le 1er juillet à 11 h en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 3201 Hochelaga, et de là au crématoire Jardins Urgel Bourgie Montréal, 3955 Côte de Liesse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer seraient appréciés. Direction: Urgel Bourgie Ltée

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

SAUVAGEAU DÉRY (Marie-Berthe) Au Centre hospitalier Verdun, le 24 juin à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Berthe (Berth) Dery, épouse de feu Marcel Sauvageau. Elle laisse dans le deuil son fils Luc, sa soeur Aurora, ses frères Emile et Justin ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines et nombreux amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la Parole aura lieu en présence des cendres, le vendredi 1er juillet 1994 à 20 h 00, au salon: Urgel Bourgie Limitée 6259 boul. Monk (métro Monk) Ville Erard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

BISAILLON, LUANN (née Howlett) Est décédée à Montréal, le 28 juin 1994, à l'âge de 51 ans. Elle laisse dans le deuil son mari Jacques et ses chers enfants, Laura et Paul; sa belle-mère, Madame Margo Bisailon-Casse, sa belle-sœur, Madame Lynne Bisailon-Deeb (George Deeb). Les nombreux amis qui l'ont côtoyée au cours de sa vie seront privés de son charme, de son sens de l'humour et de sa joie de vivre. Pour respecter son désir, un service commémoratif aura lieu à 10 h le mercredi, 6 juillet 1994, à l'église Unie de Beausfield. Ceux qui le désirent, peuvent faire un don au Fonds de Scolarité Luann Bisailon, 2500 St-Jacques, St-Jacques, C.P. 2000 Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9 à l'attention de Madame Nancy Brown.

FOURNIER GAGNON (Annette) A Drummondville, le 29 juin 1994, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Annette Fournier, épouse de feu Jules Gagnon, domiciliée à Drummondville. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juillet à 11 h en l'église St-Cyrille, inhumation au cimetière paroissial. Mme Gagnon repose au centre funéraire Yves Houle & Frère Drummondville, Qc. Heures d'accueil: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h, samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Mme Gagnon laisse dans le deuil ses enfants Lise (Jean-Claude Guevremont), Boucherville, Gilles (Thérèse Desrosiers), Drummondville, René (Claudette Desrosiers), Laval, Marie-Jeanne (Pierre Jutras), Drummondville, ses petits-enfants François, Charles-Olivier, Annick, Jonathan, Simon, Bruno, Marie-Françoise, Dominique et Philippe, son frère M. Josselin Fournier, Miami, Floride, sa belle-sœur Mme Jeanne Racicot Gagnon, Notre-Dame du Bon Conseil, et de nombreux autres parents et amis(e).

KELLY (Aline) A Ville St-Laurent, le 28 juin 1994, à l'âge de 74 ans, est décédée Aline Kelly, épouse de Laurent Chappelaine et mère de feu Marie Chappelaine. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Louise (Yves Sirois), ses fils: Pierre et Jacques, son petit-fils Alain, sa soeur Yvette, ses frères: Georges (Hélène Gravel), Thomas (Yolande Charlebois), Alfred, ainsi que plusieurs parents, belles-sœurs, beaux-frères et de nombreux amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée et une réunion de prières aura lieu le jeudi 30 juin à 14h pour accueillir parents et amis au salon Urgel Bourgie Ltée 816 boul. Ste-Croix Ville St-Laurent. Elle reposera ensuite au cimetière de St-Laurent, près de sa fille Marie. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient vivement appréciés.

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

SAUVAGEAU DÉRY (Marie-Berthe) Au Centre hospitalier Verdun, le 24 juin à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Berthe (Berth) Dery, épouse de feu Marcel Sauvageau. Elle laisse dans le deuil son fils Luc, sa soeur Aurora, ses frères Emile et Justin ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines et nombreux amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la Parole aura lieu en présence des cendres, le vendredi 1er juillet 1994 à 20 h 00, au salon: Urgel Bourgie Limitée 6259 boul. Monk (métro Monk) Ville Erard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. C.G.

GALLANT (Ronald) A St-Bruno, le 29 juin 1994, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Ronald Gallant, époux de Mme Carmen Lavoie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses parents M. Francis Gallant et Mme Hélène Murphy décédée. Il laisse également ses enfants Ronald Jr (Francis), Lisa et Michel; ses frères James, Harold, Gerald; ses sœurs: Lois, Barbara, Marilyn décédée et Patricia décédée; ses beaux-frères, belles-sœurs ainsi que tous les autres parents et amis. Exposé aux salons E. Tétrault et Fils Ltée 1559 Montarville St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 10h30 en l'église paroissiale de St-Bruno et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi des 9h30

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

SAUVAGEAU DÉRY (Marie-Berthe) Au Centre hospitalier Verdun, le 24 juin à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Berthe (Berth) Dery, épouse de feu Marcel Sauvageau. Elle laisse dans le deuil son fils Luc, sa soeur Aurora, ses frères Emile et Justin ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines et nombreux amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la Parole aura lieu en présence des cendres, le vendredi 1er juillet 1994 à 20 h 00, au salon: Urgel Bourgie Limitée 6259 boul. Monk (métro Monk) Ville Erard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. J.A.

GALLANT (Ronald) A St-Bruno, le 29 juin 1994, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Ronald Gallant, époux de Mme Carmen Lavoie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses parents M. Francis Gallant et Mme Hélène Murphy décédée. Il laisse également ses enfants Ronald Jr (Francis), Lisa et Michel; ses frères James, Harold, Gerald; ses sœurs: Lois, Barbara, Marilyn décédée et Patricia décédée; ses beaux-frères, belles-sœurs ainsi que tous les autres parents et amis. Exposé aux salons E. Tétrault et Fils Ltée 1559 Montarville St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 10h30 en l'église paroissiale de St-Bruno et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi des 9h30

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

PAQUIN (Camille) A Granby, le 29 juin 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Camille Paquin, fils de feu Fortun Paquin et de feu Rose Courchesne. Il laisse dans le deuil ses demies sœurs Isabelle Chappelaine, Emma Chappelaine Roy (Patrick), son beau-frère Denis Bergeron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé au salon Yves Poiras St-Gabriel de Brandon vendredi le 1er juillet de 10 h à 22 h, et samedi de 10 h à 13 h. Les funérailles auront lieu samedi le 2 juillet à 14 h en l'église de St-Charles de Mandeville, inhumation au cimetière du même endroit.

SAUVAGEAU DÉRY (Marie-Berthe) Au Centre hospitalier Verdun, le 24 juin à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Marie-Berthe (Berth) Dery, épouse de feu Marcel Sauvageau. Elle laisse dans le deuil son fils Luc, sa soeur Aurora, ses frères Emile et Justin ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines et nombreux amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la Parole aura lieu en présence des cendres, le vendredi 1er juillet 1994 à 20 h 00, au salon: Urgel Bourgie Limitée 6259 boul. Monk (métro Monk) Ville Erard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

73 Canadiens reçus de l'Ordre du Canada

Presse Canadienne OTTAWA

Le directeur général des Canadiens, Serge Savard, la comédienne et metteur en scène Denise Filiatrault et sa complice d'hier Dominique Michel, le dramaturge et cinéaste Robert Lepage et 69 autres Canadiens de tous les secteurs d'activité recevront bientôt la décoration de l'Ordre du Canada, a annoncé le gouverneur général, Ray Hnatyshyn. La cérémonie de remise des décorations aura lieu plus tard cette année. Quatre personnalités deviendront Compagnons de l'Ordre du Canada, dont le professeur Jean-Guy Paquet, de Sainte-Foy. Ils étaient auparavant officiers de l'Ordre. Voici la liste complète des nominations: Compagnons Jean-Guy Paquet, Sainte-Foy (éducation); Evelyn Hart, Winnipeg (danse); Raymond Lemieux, Edmonton (science); Donald Macdonald, Toronto (services publics). Officiers Jacques Bougie, Montréal (industrie); Denise Filiatrault, Ile-des-Sœurs (arts de la scène); Raymond Gagneau, Westmont (politique); Robert Lepage, Montréal (arts de la scène); Dominique Michel, Montréal (arts de la scène); Serge Savard, Saint-Bruno (sports); Henri Masson, Ottawa (arts visuels); Donat Pharaand, Ottawa (droit); Marianne Scott, Ottawa (science); Fred Bentley, Edmonton (science); Paul Brodie, Bala, Ont. (musique); Allen Diamond, Toronto (philanthropie); Stanley Hart, Toronto (services publics); Helen Huston, Edmonton (santé); Keith Ingold, Gloucester, Ont. (science); George Johnson, Winnipeg (politique); Robert Prichard, Toronto (éducation); Allan Ronald, Winnipeg (science); John Ross, Saint-Jean, T.-N. (santé); Sidney van den Bergh, Sidney, C.-B. (science); George Volkoff, Vancouver (science); Robert Welch, Niagara-on-the-Lake, Ont. (politique); Adam Zimmerman, Jr., Toronto (industrie). Membres Owen Carter, Sainte-Petronille (droit); Greta

Chambers, Montréal (médias); Jean-Marie de Koning, Lac Beauport (bénévolat); Bernard Derome, Outremont (médias); Mathieu Duguay, Lameque, N.-B. (musique); Paul Ivanier, Montréal (affaires); Serge Saucier, Laval (affaires); Charles Sirois, Montréal (industrie); lieut.-col. Dennis Wood, Sherbrooke (industrie); Frank Mahovich, Unionville, Ont. (sports-bénévolat); Martin Short, Californie (comédie); Bromley Armstrong, Pickering, Ont. (relations de travail); Guido Basso, Toronto (musique); Mary Bayer, Victoria (bénévolat); Francis Bolger, Charlotte-town (patrimoine); Ione Christensen, Whitehorse (patrimoine); Ron Collister, Edmonton (médias); Harry Cuff, Saint-Jean, T.-N. (médias); Joseph Doiron, Wheatley River, I.-P.-E. (bénévolat); William Farlinger, Toronto (philanthropie); Terence Fellows, West Vancouver, C.-B. (santé); John Fryer, Saturna Island, C.-B. (relations de travail); Srul Irving Glick, Toronto (musique); Marguerite Hill, Toronto, (santé); Richard Hunt, Victoria, C.-B. (arts visuels); Roberta Jamieson, Ohsweken, Ont. (services publics); Tamara Jaworska, Willowdale, Ont. (arts); Otto Kelland, Torbay, T.-N. (patrimoine); Allan Lamport, Toronto (politique); Edith Lando, Vancouver, C.-B. (bénévolat); Sophia Leung, Vancouver, C.-B. (services sociaux); Peggy McKeen, Saskatoon, Sask. (bénévolat); Marvella McPherson, Winnipeg (santé); Kenneth Nielsen, Calgary (agronomie); Lionel Schipper, Toronto (industrie); Hank Smith, Edmonton (musique); Howard Stensrud, Saskatoon, Sask. (bénévolat); Theresa Stevenson, Regina (services sociaux); Calvin Stiller, London, Ont. (santé); Dennis Sweeting, Sunderland, Ont. (arts de la scène); Donald Tremaine, Dartmouth, N.-E. (bénévolat); Wah Jun Tze, Vancouver (santé); Robert Wallace, Victoria (éducation); lieut.-col. Armand Wigglesworth, Port Mouton, N.-E. (bénévolat); Noreen Young, Almonte, Ont. (arts de la scène); Margaret Zeidler, Edmonton (philanthropie).

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. J.V.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. M.A.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. M.A.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

Le Match de la vie reçoit une réprimande

Le Conseil de presse du Québec a eu à étudier une plainte au sujet d'une émission de télévision qui présentait une information brute, sans traitement journalistique. Il s'agissait de séquences de reportages de l'émission Le Match de la vie du 20 avril 1993 sur le réseau TVA, l'émission faisant le point sur le monde syndical en 1993. On y voyait des travailleurs chômeurs de la construction, syndiqués de la FTQ-Construction, faisant irruption en mars de la même année sur un chantier et exigeant de travailleurs leur place qu'ils montrent leur carte de compétence. La plainte, présentée par l'Association des entrepreneurs en construction de Québec (AECQ), reproche à l'équipe de production de la télévision d'avoir manqué d'éthique envers un de ses membres, Fernand Ouellette, qui se trouvait sur le chantier en craie et devant la caméra, ce dernier étant un entrepreneur oeuvrant dans l'industrie de la construction depuis 20 ans. La plainte indiquait que l'entrepreneur avait été harcelé et insulté devant la caméra par ceux qui avaient fait irruption sur le chantier, afin qu'il leur montre sa carte de compétence. Dans sa décision rendue publique hier, le tribunal d'honneur du Conseil de presse, après étude de la plainte et des commentaires des parties, a déploré que l'information diffusée par TVA dans les séquences d'information brute ait laissé croire que l'entrepreneur en cause travaillait dans l'illégalité, alors que, de l'avis du tribunal, une mise en contexte par l'animateur de l'émission, Claude Charron, aurait permis aux téléspectateurs de faire la part des choses en ce qui concerne l'entrepreneur visé. Le tribunal d'honneur a aussi déploré qu'une mise au point faite le 4 mai de la même année par l'animateur de l'émission, à la demande de la direction des affaires publiques de Télé-Métropole, n'ait pas adéquatement rétabli les faits en ce qui avait trait au statut d'entrepreneur ou de travailleur du membre de l'AECQ mis en cause. Le plaignant demandait une nouvelle rectification. A cet égard, le Conseil de presse a indiqué que la décision d'y donner suite demeurerait la prérogative de Télé-Métropole.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

Affrontements à Québec: qui est responsable?

secteur sont victimes de harcèlement de la part des policiers depuis les événements violents de la nuit de la Saint-Jean. «Pourtant, les policiers ont admis que les punks n'étaient pas responsables de l'émeute cette nuit-là», reprend-il. Mardi encore, vers 17h, cinq jeunes habitués de la Place, dont deux mineurs, ont été arrêtés dans le désordre le plus complet puis conduits à la centrale de police. Ce nouvel épisode a fait monter la tension d'un cran parmi les jeunes, constate M. Lessard. Les jeunes qui ont été arrêtés ou qui se trouvaient sur la place le matin de la Saint-Jean s'apprennent quant à eux à déposer une quarantaine de plaintes devant le Comité de déontologie policière.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. L.L.

Charles tente de redorer son blason

d'après AFP
LONDRES

Le prince Charles, qui célébrera demain le 25^e anniversaire de son investiture comme prince de Galles, tente de redorer son image ternie par sa séparation avec Diana, en menant une offensive de charme en direction des médias britanniques.

Cette campagne devait atteindre son apogée avec la diffusion, hier soir, d'un «entretien-vérité» où Charles admet avoir été infidèle à la princesse de Galles, mais seulement «après qu'il fut devenu clair que le mariage était un échec sans espoir».

Il marquera officiellement, demain au château de Caernarfon, dans le nord du pays de Galles, le 25^e anniversaire de son investiture, au cours d'une cérémonie à laquelle participera l'acteur Sir Anthony Hopkins, qui déclamera un poème de Dylan Thomas.

Héritier désigné de la Couronne depuis 1969, il risque de devoir attendre encore longtemps, puisqu'à 68 ans sa mère Elizabeth II semble avoir de longues années de règne devant elle. Certains des ancêtres de Charles ont dû faire preuve d'une grande patience: Edward VII, fils de Victoria, a attendu 60 ans, Georges V 45 ans, et Georges VI 41 ans.

À 45 ans, le prince Charles se concentre sur son rôle de futur roi d'Angleterre et intervient de plus en plus fréquemment dans le débat public, souvent plus crûment que ne le permettrait son statut d'héritier de la Couronne.

Dans le même entretien, Charles laisse entendre qu'il veut mettre fin aux liens qui existent depuis 450 ans entre l'Église anglicane et la monarchie britannique qui font d'Elizabeth II le chef de cette Église. «Je crois que les sujets catholiques du souverain sont aussi importants (que les anglicans), sans mentionner les musulmans, les hindouistes et les zoroastriens», dit-il.

Les Britanniques, eux, s'interrogent surtout sur la capacité d'un homme ouvertement infidèle à devenir leur roi, et donc le représentant de certaines valeurs morales.

Un divorce n'empêcherait pas Charles de devenir roi. L'Église d'Angleterre a assoupli sa position: elle accepterait de couronner un monarque divorcé, mais refuserait s'il était remarié.

Desormais installé à St. James, tout près de Buckingham, dans



PHOTO REUTER

Le prince Charles visitait l'île d'Islay, hier en Écosse, où il a notamment dégusté un whisky du cru. Demain, il participera aux cérémonies marquant le 25^e anniversaire de son investiture à titre de prince de Galles et d'héritier du trône.

des bureaux à l'équipement ultramoderne, Charles s'est entouré d'un véritable cabinet de ministres. En neuf ans, le nombre de personnes à son service est passé de 26 à 62.

Il fait maintenant la Une de la presse plus souvent que Diana, qui a annoncé en décembre sa décision de se retirer de la vie publique. Le flegme dont il a fait preuve, lorsqu'il a été attaqué au pistolet de départ à Sydney, en janvier dernier, a contribué à l'amélioration de son image.

Pour ne plus apparaître comme l'homme froid et sans cœur qui a fait souffrir sa femme au point de la faire devenir boulimique et suicidaire, comme l'a décrit Andrew Morton dans son livre *Diana, sa vraie histoire*, Charles met de plus en plus en avant l'aspect «ar-

tiste et humain» de sa personnalité.

Il expose ainsi à Londres cinquante de ses aquarelles qui ont déjà fait le tour du Royaume-Uni et parle «vrai» à la télévision sur ses problèmes personnels. Il se montre aussi de plus en plus avec ses enfants, William, 12 ans, et Harry, 10 ans, qui sont sous la garde de la princesse mais passent des vacances et des week-ends avec leur père.

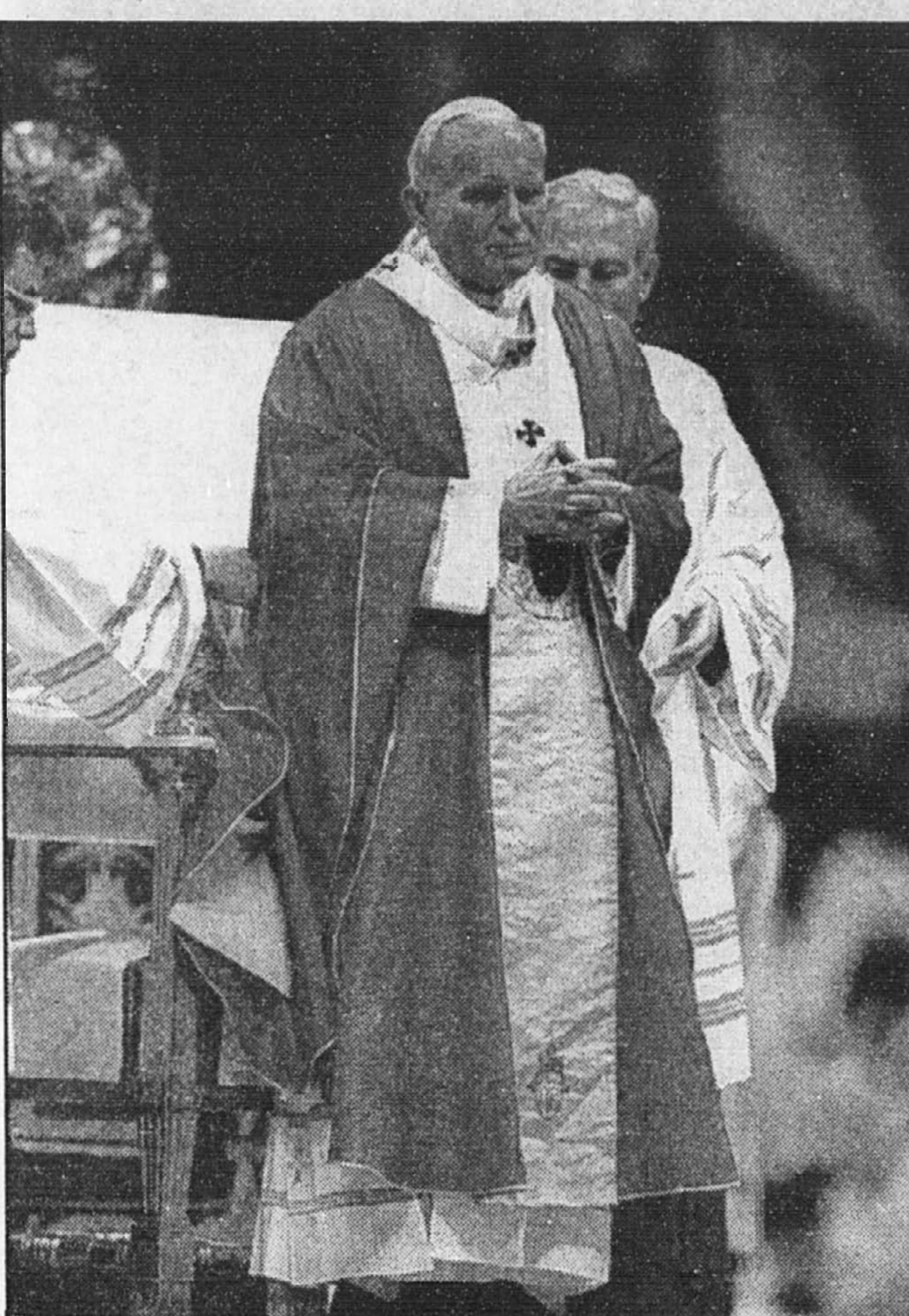
D'ailleurs, le prince qualifie d'absurde la rumeur voulant qu'il divorce d'avec la princesse Diana et écarte aussi toute idée d'abdiquer, qualifiant d'«extraordinaire» une telle suggestion.

Le journaliste lui demandant

s'il deviendra roi, Charles répond: «Je pense que oui, certainement.»

«Toute ma vie j'ai été élevé pour faire tout mon possible et essayer de remplir mes devoirs envers le pays et autrui aussi bien que possible. Je ne vivrais pas ailleurs. Je ne le veux pas», ajoute-t-il.

Une série de photos largement diffusée cette semaine montre Charles, en kilt, en train de donner patiemment une leçon de pêche, en Écosse, à Harry, qui accroche par accident son hameçon au pull de son père. Une scène de complicité attentive qui sied parfaitement à l'image d'un roi en devenir.



Le pape revient

Le pape Jean-Paul II a fait sa première apparition publique depuis deux mois à l'occasion d'une messe solennelle pour la fête des saints Pierre et Paul à la Basilique Saint-Pierre de Rome, hier. Cette messe a été marquée par la remise des palliums sacrés aux nouveaux évêques. Rappelons qu'il y a deux mois, le pape s'était cassé une jambe et avait dû être hospitalisé.

PHOTO REUTER

Des lois différentes sur les armes de chasse ne seraient pas pratiques, croit Rock

Presse Canadienne
BRACEBRIDGE, Ontario

Des lois différentes sur les armes à feu pour les chasseurs ruraux sont peut-être légalement possibles, mais pas très pratiques, a déclaré hier le ministre de la Justice, Allan Rock, devant les chasseurs et les pêcheurs.

«Cela pourrait être légalement et techniquement possible», a soutenu M. Rock, au cours d'une rencontre avec la Fédération ontarienne des pêcheurs et des chasseurs et des sportifs qui s'adonnent au tir à la cible.

«Mais, en pratique, ce serait peut-être difficile à faire.»

Certains groupes de chasseurs s'en sont pris aux propositions fédérales qui exigeraient que toute personne présentant une demande de permis d'arme serait tenue de prouver qu'elle a suivi un cours de maniement d'arme de chasse.

Les chasseurs s'opposent aussi à l'inclusion de questions personnelles dans le formulaire de demande de permis, y compris des questions au sujet de l'état des finances de la personne et de son état civil.

«Ce n'est pas seulement une question portant sur l'usage de l'arme — à la campagne ou en

milieu urbain —, c'est une question de sécurité», a soutenu M. Rock.

«Les gens habitant la campagne sont tout aussi préoccupés par les questions de sécurité que ceux des agglomérations urbaines.»

Plus tard, M. Rock a indiqué au cours d'un meeting libéral que le contrôle des armes à feu et des lois plus strictes pour les jeunes contrevenants ne sont pas la solution.

Les statistiques sur la criminalité ne changeront pas tant que les jeunes gens n'auront pas confiance en l'avenir, a-t-il dit.

M. Rock a expliqué qu'il souhaitait encourager la réhabilitation des jeunes contrevenants non violents et d'appliquer des lois plus strictes à l'égard des délinquants violents récidivistes.

M. Rock a ajouté qu'il avait écrit aux ministres provinciaux de la Justice pour leur demander d'appliquer une loi fédérale qui prévoit une peine minimum d'un an pour usage d'une arme au cours de la commission d'un délit.

Les accusations relatives à l'usage d'armes à feu sont souvent abandonnées contre les délinquants au cours de tractations juridiques visant à obtenir des aveux, a-t-il rappelé.

La famille d'un canotier disparu sur le St-Laurent blâme la Garde côtière

Presse Canadienne
RIMOUSKI

La famille de Serge Rivest, disparu en canot sur le fleuve Saint-Laurent depuis samedi dernier avec son copain Bruno Laurendeau, trouve que la Garde côtière a cessé trop vite de chercher les deux hommes.

La famille a loué à ses frais deux avions à 120\$ de l'heure pour retrouver les deux amis, partis de Sainte-Luce samedi matin à 4h pour photographier le lever du soleil.

«On trouve un petit peu illogique que rien n'ait été retrouvé», a dit le beau-frère de Serge Rivest, Claude Lalonde, joint hier à son domicile.

«Eux (la Garde côtière) ça les arrête, nous ça nous motive à chercher encore plus.»

«Le pire, c'est de ne pas savoir, a-t-il ajouté. Que ce soit positif ou négatif, on vivra avec, même si ça risque d'être difficile. Mais au moins on ne se posera plus de questions sur leur sort.»

Le Centre de sauvetage maritime de la Garde côtière canadienne a abandonné les recherches lundi à 20h30, deux jours et demi après la disparition des canoteurs.

«On présume qu'il y a eu décès, a expliqué le capitaine Hubert Desgagné, responsable du centre

de sauvetage. Notre mission est de chercher des personnes en vie, pas des corps», a-t-il dit, ajoutant comprendre l'inquiétude des familles.

L'eau est à sept degrés. Il est presque impossible de survivre plus de six heures dans l'eau à cette température, a souligné le capitaine Desgagné.

Le canot des deux sportifs est réputé insubmersible. Mais s'il s'est renversé, il peut flotter au ras de l'eau, de sorte qu'il devient difficile de le repérer, a dit l'expert du sauvetage.

De plus, les bouées de pêcheurs de couleur jaune et rouge sont nombreuses dans le secteur. Et une multitude de débris de toutes sortes se sont retrouvés dans le fleuve en raison des forts vents des derniers jours, ce qui rend les recherches plus difficiles.

Outre les deux avions, la famille de Serge Rivest a mobilisé une dizaine d'amis et de bénévoles pour retrouver les disparus.

La Garde côtière a averti tous les navires circulant dans le secteur de la possible présence des naufragés.

Le Des Groseillers, parti cette semaine de Québec vers le Grand Nord, a aussi fait un détour pour longer la rive sud.

Au plus fort des recherches, deux hélicoptères, un avion Hercules et deux navires ont ratissé le secteur.

Trait d'union

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

JE MARIÉE
35-45 ans distinguée. B.V. 0000 44-40-50

PAPA
Tempe partiel, 37 ans, belle apparence, 6 pi, capable d'exprimer ses émotions, cherche semblable féminin. B.V. 0000

ROUSSE NATURELLE
44 ans, 5'3", grassette, sensible, affectueuse, cherche homme 40-50 ans ayant vraies valeurs. B.V. 0000

À LA RECHERCHE
d'un compagnon, 40-50 ans, en forme, pour faire de la randonnée aux Alpes d'Autriche cet été. B.V. 0000

BALANCE
6 pi, 220 lb, fumeur, sens de l'humour, aime la recherche perle rare 30-45 ans.

BÉLIER ENSOLEILLÉ
40 ans, jolies, féminine, dynamique, autonome, cherche perle rare 40-50.

ENSEIGNANTE
dynamique, 25 ans, cherche homme.

SIMPLE ET GRATUIT

Composez le 285-7111 pour placer votre annonce gratuitement sous la rubrique de votre choix:

- femme cherche homme
- homme cherche femme
- femme cherche femme
- homme cherche homme
- divertissements, voyages...

L'heure de tombée, pour les annonces paraissant dans "Trait d'union" est le mardi précédent à 17 h.

Nous vous donnerons un numéro de boîte vocale et un code d'accès confidentiel.

Pour enregistrer votre annonce vocale gratuitement vous n'avez qu'à composer le 985-5555. Votre code d'accès et votre boîte vocale sont nécessaires pour enregistrer votre annonce.

Pour écouter vos messages dans votre boîte vocale vous n'avez qu'à composer le 1-976-7111 sur un téléphone à cavier, 24 heures sur 24, et suivre les indications données. Votre code d'accès et numéro de boîte vocale sont nécessaires pour écouter vos messages.

*Des frais de L.A.P. à la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale vous n'avez qu'à composer le 1-976-7111 sur un téléphone à cavier et à suivre les indications données.

*Des frais de L.A.P. à la minute seront portés à votre compte de téléphone.

Ce service est offert 24 heures sur 24 dans les régions dont l'indicateur est le 514.

Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme aux normes qu'elle applique, ainsi qu'au contenu des annonces publiées dans cette section.

"Trait d'union" s'adresse seulement aux particuliers. Les commerces, services et clubs de rencontres ne sont pas acceptés dans cette section.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la messagerie vocale VOX-TEL, utilisez gratuitement la ligne interactive en composant le

(514) 985-0000

318i

÷36

299\$*

PAR MOIS



DÈS CET ÉTÉ, ROULEZ EN BMW POUR AUSSI PEU QUE 299\$* PAR MOIS.

Jamais le plaisir de conduire une BMW n'aura été aussi abordable. Vous avez bien calculé! Jusqu'au 31 août, vos concessionnaires BMW vous proposent leur modèle 318i/4 portes pour aussi peu que 299\$* par mois, pour une période de 36 mois. Hâtez-vous! L'été est court, l'offre 318 aussi. Passez vite voir l'un de vos concessionnaires BMW et passez un été BMW.



- Montréal**
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871
- Laval**
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/MTL 343-3412
- Banlieue Ouest**
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413
- Rive Sud**
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

Offre de location pour la BMW 318i 1994 faite par l'entremise des services financiers BMW sur l'approbation du crédit. Prix de location basé sur un acompte de 6 000 \$ ou l'équivalent en échange et un terme de 36 mois avec option-rachat. Taxes, transport, préparation, immatriculation, enregistrement et assurances en sus. Un dépôt de garantie de 1 mois de location sera exigé. Des frais de 12¢ le km seront exigés après 2 000 km par mois. Les prix peuvent changer. Offre à 299\$ par mois limitée aux modèles 318i/4 portes de base en stock seulement. Aussi, offre sur modèles 318i/4 portes avec option ensemble 1 à partir de 335\$ par mois. Pour de plus amples renseignements, passez voir un de vos concessionnaires BMW du Grand Montréal.

RECHERCHÉE POUR SON PRIX QUASI

HORS-LA-LOI



16.90\$*
Taxes et
consigne en sus

CAISSE DE 24 BOUTEILLES

La nouvelle Lucky Lager
vous est offerte à un prix si bas,
qu'à 1¢ de moins, le prix serait illégal.**